

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	1
Rapport du cabinet d'expertise comptable inscrit indépendant	2
États financiers consolidés	
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé du résultat net	4
État consolidé du résultat global	5
État consolidé des variations des capitaux propres	6
Tableau consolidé des flux de trésorerie	7
Notes annexes	
Note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables	8
Note 2 – Modifications de méthodes comptables	20
Note 3 – Actifs nets détenus en vue de la vente et activités abandonnées	21
Note 4 – Créances clients	22
Note 5 – Stocks	22
Note 6 – Immobilisations corporelles	23
Note 7 – Immobilisations incorporelles	24
Note 8 – Autres actifs	25
Note 9 – Dettes fournisseurs et charges à payer	25
Note 10 – Contrats en cours	26
Note 11 – Provisions	26
Note 12 – Facilités d'emprunt	27
Note 13 – Aide gouvernementale	29
Note 14 – Obligations au titre des avantages du personnel	30
Note 15 – Profits différés et autres passifs non courants	34
Note 16 – Impôt sur le résultat	34
Note 17 – Capital-actions, résultat par action et dividendes	36
Note 18 – Cumul des autres éléments du résultat global	37
Note 19 – Rémunération du personnel	37
Note 20 – Dépréciation d'actifs non financiers	37
Note 21 – Autres profits – montant net	38
Note 22 – Charges financières – montant net	38
Note 23 – Paiements fondés sur des actions	38
Note 24 – Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie	43
Note 25 – Éventualités	43
Note 26 – Engagements	43
Note 27 – Gestion du risque lié au capital	44
Note 28 – Juste valeur des instruments financiers	44
Note 29 – Gestion des risques financiers	47
Note 30 – Secteurs opérationnels et secteurs géographiques	52
Note 31 – Relations avec les parties liées	54
Note 32 – Transactions avec des parties liées	56

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de CAE est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière (aux termes des dispositions 13a-15(f) et 15d-15(f) de la *Securities Exchange Act of 1934*). Ce processus a été conçu sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière de CAE pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Au 31 mars 2015, la direction a fait une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013 Framework)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que, au 31 mars 2015, le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace.



M. Parent
Président et chef de la direction



S. Lefebvre
Vice-président, Finances et chef de la direction financière

Montréal (Canada)
Le 26 mai 2015

Rapport du cabinet d'expertise comptable inscrit indépendant

Aux actionnaires de CAE Inc.

Nous avons effectué l'audit de l'état consolidé de la situation financière ci-joint de CAE Inc. et de ses filiales aux 31 mars 2015 et 2014, ainsi que des états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et du tableau consolidé des flux de trésorerie connexes pour les exercices clos à ces dates. Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de CAE Inc. et de ses filiales au 31 mars 2015, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. La direction est responsable de ces états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés et le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, sur la base de nos audits intégrés.

Nous avons effectué nos audits selon les normes établies par le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives et que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est efficace dans tous ses aspects significatifs. Nos audits des états financiers consolidés ont comporté le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournis dans les états financiers consolidés. Ils ont également comporté l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière comportait l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'appréciation du risque de faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre appréciation du risque, ainsi que la mise en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent une base raisonnable à l'expression de nos opinions.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend les politiques et procédures qui i) concernent la tenue de dossiers raisonnablement détaillés qui donnent une image fidèle des transactions et des cessions d'actifs de la société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention et la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers. En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CAE Inc. et de ses filiales aux 31 mars 2015 et 2014, ainsi que de leurs résultats d'exploitation et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière de l'International Accounting Standards Board. Nous sommes également d'avis que CAE Inc. et ses filiales ont maintenu, dans tous les aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 mars 2015, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le COSO.

PricewaterhouseCoopers S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Montréal (Québec)

Le 26 mai 2015

¹ CPA Auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A123498

État consolidé de la situation financière

Aux 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2015	2014
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		330,2 \$	312,3 \$
Créances clients	4	468,0	453,9
Contrats en cours : actifs	10	309,8	256,4
Stocks	5	237,3	219,5
Acomptes		81,8	76,6
Impôt sur le résultat à recouvrer		43,9	24,8
Actifs financiers dérivés	28	30,3	7,3
Actifs détenus en vue de la vente	3	61,2	-
Total de l'actif courant		1 562,5 \$	1 350,8 \$
Immobilisations corporelles	6	1 461,2	1 341,2
Immobilisations incorporelles	7	844,7	870,7
Participations mises en équivalence	31	318,0	234,6
Actifs d'impôt différé	16	33,2	31,8
Actifs financiers dérivés	28	21,1	7,5
Autres actifs	8	416,2	400,1
Total de l'actif		4 656,9 \$	4 236,7 \$
Passif et capitaux propres			
Dettes fournisseurs et charges à payer	9	732,7 \$	685,0 \$
Provisions	11	17,5	28,6
Impôt sur le résultat à payer		10,6	8,3
Contrats en cours : passifs	10	154,6	167,4
Partie courante de la dette à long terme	12	55,5	50,6
Passifs financiers dérivés	28	54,0	24,6
Passifs détenus en vue de la vente	3	14,2	-
Total du passif courant		1 039,1 \$	964,5 \$
Provisions	11	4,6	6,4
Dette à long terme	12	1 224,3	1 117,9
Obligations relatives aux redevances		158,4	161,5
Obligations au titre des avantages du personnel	14	185,7	115,5
Profits différés et autres passifs non courants	15	165,1	204,2
Passifs d'impôt différé	16	198,6	166,1
Passifs financiers dérivés	28	17,2	18,4
Total du passif		2 993,0 \$	2 754,5 \$
Capitaux propres			
Capital-actions	17	559,0 \$	517,5 \$
Surplus d'apport		19,1	19,5
Cumul des autres éléments du résultat global	18	177,3	129,5
Résultats non distribués		857,3	775,1
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		1 612,7 \$	1 441,6 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		51,2	40,6
Total des capitaux propres		1 663,9 \$	1 482,2 \$
Total du passif et des capitaux propres		4 656,9 \$	4 236,7 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat net

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	2015	2014
Activités poursuivies			
Produits des activités ordinaires	30	2 246,3 \$	2 077,9 \$
Coût des ventes		1 642,6	1 512,8
Marge brute		603,7 \$	565,1 \$
Frais de recherche et de développement		64,1	67,7
Frais de vente, généraux et d'administration		264,6	259,3
Autres profits – montant net	21	(20,3)	(21,2)
Quote-part après impôt du résultat net des participations mises en équivalence	30	(37,5)	(30,0)
Résultat opérationnel		332,8 \$	289,3 \$
Produits financiers	22	(9,8)	(9,6)
Charges financières	22	80,7	80,5
Charges financières – montant net		70,9 \$	70,9 \$
Résultat avant impôt sur le résultat		261,9 \$	218,4 \$
Charge d'impôt sur le résultat	16	57,8	29,0
Résultat des activités poursuivies		204,1 \$	189,4 \$
Activités abandonnées			
Résultat des activités abandonnées	3	0,6	1,7
Résultat net		204,7 \$	191,1 \$
Attribuable aux :			
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		201,8 \$	190,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		2,9	1,1
		204,7 \$	191,1 \$
Résultat par action des activités poursuivies et abandonnées attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société			
De base et dilué – activités poursuivies	17	0,76 \$	0,72 \$
De base et dilué – activités abandonnées	17	-	0,01
		0,76 \$	0,73 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2015	2014
Résultat net		204,7 \$	191,1 \$
Éléments pouvant être reclassés en résultat net			
Différences de conversion			
Différences de conversion nettes liées aux états financiers des établissements à l'étranger		100,9 \$	184,8 \$
Montant net des pertes sur certaines dettes à long terme libellées en monnaies étrangères et désignées à titre de couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger		(68,1)	(37,5)
Reclassements au résultat net		2,5	-
Impôt sur le résultat	16	(3,3)	(4,3)
Quote-part des différences de conversion liées aux participations mises en équivalence		29,5	16,5
		61,5 \$	159,5 \$
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie			
Partie efficace des variations de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie		(39,2) \$	(49,1) \$
Reclassements au résultat ^{1), 2)}		25,6	27,4
Impôt sur le résultat	16	3,6	5,6
Quote-part après impôt des variations nettes des couvertures de flux de trésorerie des participations mises en équivalence		0,4	(0,9)
		(9,6) \$	(17,0) \$
Variation nette des instruments financiers disponibles à la vente			
Variation nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	28	- \$	0,2 \$
		- \$	0,2 \$
Éléments ne pouvant jamais être reclassés en résultat net			
Réévaluations des régimes à prestations définies			
Réévaluations des régimes à prestations définies	14	(66,0) \$	13,4 \$
Impôt sur le résultat	16	18,0	(3,7)
		(48,0) \$	9,7 \$
Autres éléments du résultat global			
		3,9 \$	152,4 \$
Total du résultat global			
		208,6 \$	343,5 \$
Attribuable aux :			
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		201,6 \$	341,2 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		7,0	2,3
		208,6 \$	343,5 \$
Total du résultat global attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société			
Activités poursuivies		200,7 \$	334,6 \$
Activités abandonnées		0,9	6,6
		201,6 \$	341,2 \$

¹⁾ L'exercice 2015 comprend une perte nette de 35,9 millions \$ reclassée dans les produits des activités ordinaires (perte nette de 23,8 millions \$ en 2014) et un profit net de 10,3 millions \$ reclassé dans les charges financières – montant net (perte nette de 3,6 millions \$ en 2014).

²⁾ Un montant net estimatif de 57,5 millions \$ représentant une perte devra être retiré des autres éléments du résultat global et reclassé au cours des 12 prochains mois. Les fluctuations futures du taux du marché (taux de change ou taux d'intérêt) auront une incidence sur le montant à reclasser.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

	Attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société								
	Notes	Actions ordinaires		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global (note 18)	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<i>(montants en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)</i>		Nombre d'actions	Valeur attribuée						
Soldes au 1 ^{er} avril 2013		259 979 059	471,7 \$	21,9 \$	(12,0) \$	633,0 \$	1 114,6 \$	31,8 \$	1 146,4 \$
Résultat net		-	-	-	-	190,0	190,0	1,1	191,1
Autres éléments du résultat global :									
Différences de conversion		-	-	-	158,3	-	158,3	1,2	159,5
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie		-	-	-	(17,0)	-	(17,0)	-	(17,0)
Variations nettes des instruments financiers disponibles à la vente		-	-	-	0,2	-	0,2	-	0,2
Réévaluations des régimes à prestations définies		-	-	-	-	9,7	9,7	-	9,7
Total du résultat global		-	- \$	- \$	141,5 \$	199,7 \$	341,2 \$	2,3 \$	343,5 \$
Options sur actions exercées	23	2 387 556	22,2	-	-	-	22,2	-	22,2
Achat facultatif au comptant		1 410	-	-	-	-	-	-	-
Transfert sur exercice d'options sur actions		-	6,1	(6,1)	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	23	-	-	3,7	-	-	3,7	-	3,7
Accroissement des participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	-	-	6,5	6,5
Dividendes en actions	17	1 403 418	17,5	-	-	(17,5)	-	-	-
Dividendes en trésorerie	17	-	-	-	-	(40,1)	(40,1)	-	(40,1)
Soldes au 31 mars 2014		263 771 443	517,5 \$	19,5 \$	129,5 \$	775,1 \$	1 441,6 \$	40,6 \$	1 482,2 \$
Résultat net		-	-	-	-	201,8	201,8	2,9	204,7
Autres éléments du résultat global :									
Différences de conversion		-	-	-	57,4	-	57,4	4,1	61,5
Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie		-	-	-	(9,6)	-	(9,6)	-	(9,6)
Réévaluations des régimes à prestations définies		-	-	-	-	(48,0)	(48,0)	-	(48,0)
Total du résultat global		-	- \$	- \$	47,8 \$	153,8 \$	201,6 \$	7,0 \$	208,6 \$
Options sur actions exercées	23	1 309 201	12,6	-	-	-	12,6	-	12,6
Achat facultatif au comptant		4 509	0,1	-	-	-	0,1	-	0,1
Transfert sur exercice d'options sur actions		-	3,5	(3,5)	-	-	-	-	-
Paiements fondés sur des actions	23	-	-	3,1	-	-	3,1	-	3,1
Accroissement des participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	-	-	3,6	3,6
Dividendes en actions	17	1 817 917	25,3	-	-	(25,3)	-	-	-
Dividendes en trésorerie	17	-	-	-	-	(46,3)	(46,3)	-	(46,3)
Soldes au 31 mars 2015		266 903 070	559,0 \$	19,1 \$	177,3 \$	857,3 \$	1 612,7 \$	51,2 \$	1 663,9 \$

Le solde des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global au 31 mars 2015 s'est élevé à 1 034,6 millions \$ (904,6 millions \$ en 2014).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

<i>Exercices clos les 31 mars</i> <i>(montants en millions de dollars canadiens)</i>		Notes	2015	2014
Activités opérationnelles				
Résultat des activités poursuivies			204,1 \$	189,4 \$
Ajustements pour :				
	6	Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	108,1	98,8
		Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	81,0	65,8
	22	Amortissement des frais de financement	1,4	1,5
		Quote-part après impôt du résultat net des participations mises en équivalence	(37,5)	(30,0)
	16	Impôt sur le résultat différé	37,2	28,5
		Crédits d'impôt à l'investissement	(21,7)	(15,6)
	23	Rémunération fondée sur des actions	7,5	9,7
	14	Régimes de retraite à prestations définies	6,4	(9,1)
		Dotation aux amortissements des autres passifs non courants	(35,8)	(25,8)
	21	Profit sur la cession partielle de participations dans des investissements	(13,9)	-
	21	Profit sur la cession d'immobilisations corporelles	(1,2)	(5,6)
		Autres	2,2	(11,3)
	24	Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(69,2)	(20,4)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles			268,6 \$	275,9 \$
Activités d'investissement				
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis			(2,0) \$	(3,7) \$
	21	Produit de la cession partielle de participations dans des investissements, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés	8,5	-
	6	Dépenses d'investissement en immobilisations corporelles	(144,2)	(157,0)
		Produit de la cession d'immobilisations corporelles	7,6	15,4
	7	Frais de développement inscrits à l'actif	(41,5)	(43,4)
	7	Système de gestion intégré (ERP) et autres logiciels	(19,9)	(13,6)
		(Paiements versés aux) produit net tiré des participations mises en équivalence	(0,3)	4,2
		Dividendes reçus des participations mises en équivalence	8,9	15,0
		Autres	4,1	(10,2)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement			(178,8) \$	(193,3) \$
Activités de financement				
Variation nette des liquidités soumises à restrictions			- \$	(18,1) \$
	12	Produit tiré des prélèvements aux termes des facilités de crédit non garanties renouvelables	524,7	641,1
	12	Remboursement sur l'encours des facilités de crédit non garanties renouvelables	(554,0)	(655,3)
	12	Produit tiré de la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction	37,0	67,9
	12	Remboursement sur la dette à long terme	(18,9)	(38,0)
	12	Remboursement sur des contrats de location-financement	(28,2)	(27,8)
		Dividendes versés	(46,3)	(40,1)
		Émission d'actions ordinaires	12,7	22,2
		Autres	-	(0,5)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement			(73,0) \$	(48,6) \$
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie			8,8 \$	22,4 \$
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			25,6 \$	56,4 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période			312,3	260,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période, liées aux activités abandonnées			(7,7)	(11,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période			330,2 \$	304,6 \$
Information supplémentaire :				
		Dividendes reçus	8,9 \$	16,2 \$
		Intérêts payés	54,9	55,7
		Intérêts reçus	11,0	7,8
		Impôt sur le résultat payé	34,1	20,9

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes annexes

(sauf indication contraire, tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens)

La publication des états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration le 26 mai 2015.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Nature des activités

CAE inc. et ses filiales (la Société) conçoivent, fabriquent et fournissent des dispositifs de simulation, fournissent de la formation et mettent au point des solutions de formation intégrées pour les marchés de la défense et de la sécurité, l'aviation commerciale, les exploitants d'avions d'affaires, les exploitants d'hélicoptères, les aviateurs et les fournisseurs de formation et de services en soins de santé. Les simulateurs de vol de CAE reproduisent le fonctionnement de l'avion dans des conditions normales et anormales, ainsi qu'un ensemble de conditions environnementales, grâce à des systèmes visuels couplés à une vaste base de données qui permettent de reproduire un grand nombre d'aéroports et d'autres aires d'atterrissage ainsi que les diverses conditions de vol, les environnements spécifiques à une mission, les mouvements et les sons, de façon à ce que le pilote soit plongé dans un milieu de formation totalement immersif. La Société offre une gamme complète de dispositifs de formation au vol utilisant les mêmes logiciels que ceux présents dans ses simulateurs. La Société exploite également un réseau de centres de formation à l'échelle mondiale.

La Société gère ses activités en trois secteurs (voir la note 2) :

- i) Solutions de formation pour l'aviation civile – Fournit une gamme complète de solutions de formation à l'équipage de conduite, au personnel de cabine, de maintenance et au sol pour l'aviation commerciale, l'aviation d'affaires et sur hélicoptères, une gamme de dispositifs de formation fondée sur la simulation, ainsi que des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage;
- ii) Défense et sécurité – Intégrateur de systèmes de formation aux forces de défense pour les domaines aériens, terrestres et navals, et aux organismes gouvernementaux et organisations de sécurité civile responsables de la sécurité publique;
- iii) Santé – Conçoit, fabrique et commercialise des simulateurs, des solutions de gestion de centres de simulation et des didacticiels pour la formation des étudiants en soins de santé et en soins paramédicaux ainsi que des cliniciens œuvrant dans des établissements d'enseignement, des hôpitaux et des organisations de défense.

L'entreprise du secteur minier de la Société, qui fournit des services et des outils au secteur minier, a été classée comme détenue en vue de la vente (voir la note 3).

CAE est une société par actions à responsabilité limitée constituée et établie au Canada. L'adresse de son siège social est le 8585, ch. de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent (Québec), Canada, H4T 1G6. Les actions de CAE se négocient à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

Base d'établissement

Les principales méthodes comptables appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les normes figurant à la Partie I du *Manuel de CPA Canada* (normes IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des éléments suivants, qui sont évalués à la juste valeur : contrepartie éventuelle, instruments financiers dérivés, instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, actifs financiers disponibles à la vente et passifs au titre des accords de paiement fondés sur des actions réglés en trésorerie.

La monnaie fonctionnelle et de présentation de CAE inc. est le dollar canadien.

Périmètre de consolidation

Filiales

Les filiales représentent toutes les entités que la Société contrôle. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et déconsolidées à la date à laquelle le contrôle prend fin.

Partenariats

Les partenariats représentent les entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint aux termes de contrats qui requièrent le consentement unanime des parties pour les décisions portant sur les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entreprise. Lorsque la Société a des droits sur l'actif net de l'entreprise, celle-ci est classée dans les coentreprises et comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Lorsque la Société a des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs à l'entreprise, celle-ci est classée dans les entreprises communes, et la Société ne comptabilise que ses actifs, ses passifs et ses transactions, y compris sa quote-part des éléments détenus ou engagés conjointement, relativement à ses intérêts dans l'entreprise commune. La Société n'a aucune entreprise commune à l'heure actuelle.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations dans des coentreprises sont initialement comptabilisées au coût et ajustées par la suite pour présenter la quote-part revenant à la Société du résultat net et des variations des autres éléments du résultat global de l'entité. Lorsque la quote-part des pertes d'une coentreprise revenant à la Société est égale ou supérieure à ses participations dans les coentreprises, la Société ne comptabilise aucune perte ultérieure, sauf si elle engage des obligations ou verse des paiements au nom des coentreprises.

Les profits latents découlant d'opérations avec les coentreprises sont éliminés en proportion de la participation de la Société dans la coentreprise. Pour ce qui est des produits ou des services que la Société vend à ses coentreprises, l'élimination des profits latents est prise en compte dans la valeur comptable de l'investissement dans les participations mises en équivalence à l'état consolidé de la situation financière et dans la quote-part du résultat net des participations mises en équivalence à l'état consolidé du résultat net.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée aux fins de l'acquisition d'une filiale correspond à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et des parts de capitaux propres émises par la Société, s'il en est, à la date d'obtention du contrôle. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tout passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition, à l'exception des frais d'émission d'actions et de titres d'emprunt engagés aux fins de l'émission des instruments financiers inclus dans la contrepartie transférée, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis et passifs identifiables repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Si un regroupement d'entreprises est réalisé en étapes, la Société réévalue sa part détenue au préalable dans la société acquise selon la juste valeur à la date d'acquisition et reconnaît le profit ou la perte résultant, s'il y a lieu, dans le résultat net.

Les contreparties éventuelles classées à titre de provisions sont évaluées à la juste valeur, les variations subséquentes de celle-ci étant comptabilisées en résultat net. Si une contrepartie éventuelle est classée dans les capitaux propres, elle n'est pas réévaluée avant son règlement définitif dans les capitaux propres.

Les renseignements nouveaux obtenus au cours de la période d'évaluation, jusqu'à 12 mois suivant la date d'acquisition, à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition auront une incidence sur la comptabilité d'acquisition.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les parts de capitaux propres dans des filiales appartenant à des tiers. La quote-part de l'actif net des filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée à titre de composante des capitaux propres. Les variations de la participation de la Société dans des filiales qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions sur les capitaux propres.

La Société traite les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle comme des transactions avec les détenteurs de ses instruments de capitaux propres. Dans le cas des parts achetées auprès de participations ne donnant pas le contrôle, l'écart entre toute contrepartie payée et la quote-part acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale est inscrit dans les capitaux propres. Les profits et les pertes à la cession de participations ne donnant pas le contrôle sont aussi comptabilisés dans les capitaux propres.

Instruments financiers et relations de couverture

Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

Un instrument financier représente tout contrat qui crée un actif financier pour une entité et un passif financier ou un instrument de capitaux propres pour une autre entité. Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont constatés à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles qui créent et définissent l'instrument financier. À la constatation initiale, tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. Lorsqu'il existe un écart entre la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue à la constatation initiale et le montant calculé à l'aide d'une technique d'évaluation, cet écart est comptabilisé immédiatement en résultat net, sauf s'il peut être comptabilisé dans un autre type d'actif ou de passif.

Par la suite, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement, comme il est expliqué ci-dessous. Les actifs financiers peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes : à la juste valeur par le biais du résultat net, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou instruments disponibles à la vente. Les passifs financiers peuvent être classés dans l'une des catégories suivantes : à la juste valeur par le biais du résultat net ou autres passifs financiers. Le classement est fonction des caractéristiques de l'instrument financier et de l'objectif pour lequel il a été acquis. Sauf dans de très rares circonstances, ce classement ne change pas après la comptabilisation initiale.

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à leur juste valeur évaluée à chaque date de clôture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net. Ce classement s'applique aux instruments financiers ayant les caractéristiques suivantes :

- Ce sont des dérivés, y compris les dérivés incorporés comptabilisés séparément du contrat hôte, qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture efficaces;
- Ils ont été acquis ou repris principalement en vue de leur revente ou de leur rachat à court terme;
- Ils font partie d'un portefeuille d'instruments financiers qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prises de bénéfices à court terme;
- Ils ont été irrévocablement désignés comme tels par la Société (option de la juste valeur).

Instrumentes détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, et autres passifs financiers

Les instruments financiers qui sont classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances ou comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est pris en compte dans le résultat de la période au cours de laquelle il est engagé.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente représentent les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou qui ne sont pas classés dans l'une des catégories précédentes. Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture. Les profits et les pertes latents, y compris les variations des taux de change liés aux actifs financiers non monétaires, sont constatés dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent et sont virés au résultat lorsque les actifs sont décomptabilisés ou qu'une moins-value est enregistrée. Les indications objectives de dépréciation d'un placement dans un instrument de capitaux propres comprennent une baisse importante ou prolongée de la juste valeur du placement en deçà de son coût. Si la juste valeur d'un instrument de capitaux propres non coté ne peut faire l'objet d'une estimation fiable, l'instrument est évalué au coût diminué des pertes de valeur. Les dividendes sont comptabilisés en résultat net lorsque le droit de paiement est établi.

Par conséquent, les classements suivants ont été établis :

- i) La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et tous les instruments dérivés, à l'exception des dérivés désignés comme instruments de couverture efficaces, sont classés dans les instruments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- ii) Les créances clients, les contrats en cours, les créances clients non courantes et les avances sont classés dans les prêts et créances, sauf ceux que la Société a l'intention de vendre immédiatement ou à court terme, qui sont classés dans les instruments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net;
- iii) Les placements de portefeuille sont classés dans les instruments disponibles à la vente;
- iv) Les dettes fournisseurs et charges à payer et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, ainsi que les obligations au titre des contrats de location-financement et les obligations au titre des redevances, sont classées dans les autres passifs financiers et sont toutes évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction directement liés à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que ceux classés comme étant comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net) sont inclus dans la juste valeur initialement comptabilisée pour ces instruments financiers. Ces coûts sont amortis en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers doivent faire l'objet d'une compensation, et le solde net doit être présenté à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société a un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti

À chaque date de clôture, la valeur comptable des actifs financiers autres que ceux qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net est examinée pour déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Les pertes de valeur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti font l'objet de reprises dans les périodes subséquentes si le montant des réductions de pertes et la diminution peuvent être associés objectivement à un événement survenu après la constatation de la dépréciation.

Transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs

Pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente, la Société détermine si des transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont survenus. L'évaluation est fondée sur la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est important pour la juste valeur prise dans son ensemble à la clôture de chaque période.

Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont comptabilisés à leur juste valeur séparément du contrat hôte lorsque les caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux du contrat hôte. La Société peut contracter un instrument dérivé autonome dont la comptabilité de couverture n'est pas permise afin de compenser l'exposition au risque de change des dérivés sur devises incorporés. Dans de telles circonstances, les deux dérivés sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture avec comptabilisation des variations de la juste valeur dans le résultat net consolidé.

Comptabilité de couverture*Documentation*

Lors de la mise en place d'une relation de couverture, si la Société choisit d'appliquer la comptabilité de couverture, elle doit constituer une documentation officielle concernant la désignation de la couverture, les objectifs et la stratégie de gestion des risques, la relation de couverture entre l'élément couvert et l'élément de couverture, ainsi que la méthode d'appréciation de l'efficacité de la couverture, laquelle doit être raisonnablement assurée pour la durée de la relation de couverture et pouvoir être évaluée de manière fiable. La Société évalue formellement, lors de la mise en place d'une relation de couverture et en continu, si les dérivés utilisés dans les transactions de couverture offrent une compensation efficace des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts par rapport au risque couvert.

Méthode de comptabilisation

La méthode de comptabilisation des profits et des pertes liés à la juste valeur dépend du classement des dérivés comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net ou de leur désignation comme instruments de couverture et, dans ce dernier cas, de la nature des risques couverts. Tous les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des dérivés non désignés comme couvertures sont inscrits en résultat net. Lorsque les dérivés sont désignés comme couvertures, la Société les classe comme :

- a) couvertures de l'exposition aux variations de la juste valeur des actifs ou des passifs comptabilisés ou des engagements fermes (couvertures de juste valeur); ou
- b) couvertures de l'exposition aux variations hautement probables de flux de trésorerie, attribuables à un actif ou à un passif comptabilisé, à un engagement ferme ou à une transaction prévue (couvertures de flux de trésorerie); ou
- c) couvertures d'un investissement net dans un établissement à l'étranger.

Couverture de juste valeur

Dans le cas des relations de couverture de juste valeur en cours, les profits ou pertes qui apparaissent à l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture dérivés sont comptabilisés en résultat net, et la valeur comptable des éléments couverts est rajustée pour tenir compte des profits et des pertes attribuables aux risques couverts, qui sont comptabilisés en résultat net.

Couverture de flux de trésorerie

La portion efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux autres éléments du résultat global, tandis que la portion inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat net. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat net dans la période au cours de laquelle l'élément couvert a un impact sur le résultat net. Cependant, lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'actifs non financiers (par exemple, des stocks ou des immobilisations corporelles), les profits et les pertes antérieurement comptabilisés aux autres éléments du résultat global sont inclus dans la valeur comptable initiale des actifs non financiers acquis ou des passifs non financiers repris. En fin de compte, les montants différés sont comptabilisés en résultat net à mesure que les actifs non financiers connexes sont décomptabilisés ou amortis.

La comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement lorsque la relation de couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, lorsque la désignation est révoquée ou que l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu. Tout profit ou perte cumulé comptabilisé directement aux autres éléments du résultat global à ce moment y demeure jusqu'à ce que l'élément couvert soit éventuellement comptabilisé en résultat net. Lorsqu'il est probable qu'une transaction couverte ne surviendra pas, le cumul du profit ou de la perte qui était inscrit aux autres éléments du résultat global est immédiatement transféré en résultat net.

Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a désigné certaines dettes à long terme comme couvertures de la participation totale nette de CAE dans des établissements à l'étranger dont les activités sont libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société. La partie du profit ou de la perte sur l'élément de couverture qui est considérée comme constituant une couverture efficace est comptabilisée aux autres éléments du résultat global et se limite aux différences de conversion sur la participation nette.

Décomptabilisation

Actifs financiers

Un actif financier (ou, le cas échéant, une composante d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires) est décomptabilisé dans les circonstances suivantes :

- Les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré;
- La Société a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif et a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif ou n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif, mais a transféré le contrôle sur l'actif.

Passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est acquittée, annulée ou a expiré.

Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre instrument qui provient du même prêteur et qui est assorti de modalités substantiellement différentes, ou que les modalités d'un passif existant sont substantiellement modifiées, l'échange ou la modification est traité comme la décomptabilisation du passif initial et la comptabilisation d'un nouveau passif, et la différence entre les valeurs comptables respectives est portée en résultat net.

Différences de conversion

Établissements à l'étranger

Les actifs et passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis aux taux de change moyens pour la période. Les différences de conversion qui en découlent sont incluses dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes résultant de la conversion des soldes intersociétés à long terme faisant partie de la participation nette globale dans des établissements à l'étranger et ceux provenant de la conversion de la dette libellée en monnaies étrangères désignée comme une couverture de la participation nette globale dans des établissements à l'étranger sont également inclus dans les autres éléments du résultat global.

Transactions et soldes

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires ainsi que les éléments des produits des activités ordinaires et des charges libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur aux dates des transactions respectives. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils sont différés aux autres éléments du résultat global en tant que couvertures admissibles de flux de trésorerie et de couvertures admissibles d'un investissement net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de placements très liquides dont l'échéance à la date d'achat est de 90 jours ou moins.

Créances clients

Les créances clients sont initialement inscrites à la juste valeur et sont par la suite comptabilisées au coût amorti diminué d'une provision pour créances douteuses, d'après la recouvrabilité prévue. Le montant de la provision correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial. La perte est comptabilisée en résultat net. Les recouvrements subséquents de montants ayant fait l'objet de provision ou ayant été radiés sont comptabilisés en résultat net.

La Société participe à un programme en vertu duquel elle vend des participations indivises dans certains de ses créances clients et de ses actifs au titre de contrats en cours (programme portant sur des actifs financiers courants) à des tiers pour une contrepartie en trésorerie dont le montant peut atteindre 150,0 millions \$, sans recours contre la Société. La Société continue d'agir à titre d'agent de recouvrement. Ces transactions sont comptabilisées lorsqu'il est estimé que la Société a abandonné le contrôle des créances clients ou des contrats en cours.

Stocks

Les matières premières sont évaluées au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Les pièces de rechange à utiliser dans le cours normal des activités sont évaluées au coût établi selon une méthode d'identification spécifique ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

Les produits en cours de fabrication sont comptabilisés au coût établi selon une méthode d'identification spécifique ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Le coût des produits en cours comprend le matériel, la main-d'œuvre et la répartition des coûts indirects de production en fonction de la capacité d'exploitation normale.

La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, moins les coûts estimatifs liés à l'achèvement et les coûts estimatifs nécessaires pour générer les produits des activités ordinaires. Dans le cas des matières premières et des pièces de rechange, le coût de remplacement constitue la meilleure mesure de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût diminué des amortissements cumulés et du cumul des pertes de valeur nettes. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition ou à la fabrication de l'élément. À la constatation initiale, le coût d'une immobilisation corporelle comprend, s'il y a lieu, l'estimation de la valeur actuelle initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située à la fin de sa durée d'utilité. Les logiciels acquis qui sont essentiels au fonctionnement du matériel connexe sont inscrits à l'actif au titre du matériel visé. Les coûts ultérieurs, comme ceux liés aux mises à niveau de dispositifs de formation, sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et que le coût de l'immobilisation peut être évalué de manière fiable; sinon, ils sont comptabilisés en charges.

La Société inscrit une perte à la cession en résultat net lorsque la valeur comptable d'un élément remplacé est décomptabilisée, sauf si l'élément est viré aux stocks. S'il est impossible de calculer la valeur comptable, le coût de remplacement et le cumul des amortissements calculés en fonction de ce coût seront utilisés aux fins de la décomptabilisation de la pièce remplacée. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations corporelles sont calculés en comparant le produit de la cession avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle connexe, et le montant net est comptabilisé dans les autres profits et pertes.

Les diverses parties des immobilisations corporelles sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité présentent des différences importantes, et ces parties sont amorties séparément en résultat net. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location ou de leur durée d'utilité. Si l'acquisition de l'actif par la Société à la fin du contrat de location est raisonnablement assurée, l'actif loué est amorti sur sa durée d'utilité. Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement sont les suivants :

	Mode	Taux d'amortissement / années
Immeubles et améliorations	Amortissement dégressif / Amortissement linéaire	De 2,5 % à 10 % / De 3 à 20 ans
Simulateurs	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 10 %)	N'excédant pas 25 ans
Matériel et outillage	Amortissement linéaire	De 2 à 10 ans
Avions	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 15 %)	N'excédant pas 12 ans
Moteurs d'avion	Basé sur l'utilisation	N'excédant pas 3 000 heures

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont passées en revue et ajustées au besoin à titre prospectif à chaque date de clôture.

Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles à des tiers et auprès de tiers. Les contrats de location selon lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété est transférée sont classés comme des contrats de location-financement. Tous les autres contrats sont classés comme des contrats de location simple.

La Société en tant que bailleur

En ce qui concerne les contrats de location-financement, l'actif est décomptabilisé au début de la période de location. La valeur actuelle nette des paiements minimaux au titre de la location et toute valeur résiduelle non garantie actuelle sont inscrites dans les créances clients non courantes. Les produits financiers sont comptabilisés sur la durée du contrat de location selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits tirés des contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

La Société en tant que preneur

Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au début de la période de location au plus faible de la juste valeur de l'actif loué et de la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Les coûts directs initiaux engagés par le preneur sont ajoutés au montant comptabilisé à titre d'actif. Les obligations correspondantes sont prises en compte dans la dette à long terme. Les charges financières sont comptabilisées sur la durée du contrat de location selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les paiements effectués aux termes des contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Opérations de cession-bail

Dans le cadre de sa stratégie de financement visant à soutenir les investissements dans les activités de formation et les services destinés à l'aviation civile et militaire, la Société conclut des transactions de cession-bail. Lorsqu'une transaction de cession-bail donne lieu à un contrat de location-financement, tout excédent du produit de la vente sur la valeur comptable est différé et amorti sur la durée du contrat de location. Lorsqu'une transaction de cession-bail donne lieu à un contrat de location simple et qu'il est clair que la transaction est réalisée à la juste valeur, tout profit ou perte est comptabilisé en résultat net. Si le prix de vente est inférieur à la juste valeur, le manque à gagner est inscrit immédiatement en résultat net, sauf si la perte est compensée par des paiements futurs au titre de la location inférieurs au prix du marché; le manque à gagner est alors différé et amorti au prorata des paiements au titre de la location, sur la durée d'utilisation prévue de l'actif. Si le prix de vente est supérieur à la juste valeur, l'excédent est différé et amorti sur la durée d'utilisation prévue de l'actif.

Immobilisations incorporelles

Goodwill

Le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le goodwill découle de l'acquisition de filiales. Il correspond à l'excédent du coût d'acquisition total, y compris la meilleure estimation selon la Société de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et de la juste valeur revenant à la Société de la quote-part détenue au préalable dans l'entité acquise selon la juste valeur à la date d'acquisition, par rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition.

Les profits et les pertes à la cession d'une entité comprennent la valeur comptable du goodwill relatif à l'entité vendue.

Recherche et développement (R-D)

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais de développement sont aussi comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, sauf s'ils remplissent tous les critères d'inscription à l'actif conformément à IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Les frais de développement inscrits à l'actif sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement des frais de développement inscrits à l'actif commence lorsque l'actif est prêt à être mis en service et il est pris en compte dans la charge de recherche et de développement.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de la comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.

Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations incorporelles sont calculés en comparant le produit de la cession avec la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle connexe et comptabilisés dans les autres profits et pertes.

Amortissement

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire pour toutes les immobilisations incorporelles sur leur durée d'utilité estimative, comme suit :

	Période d'amortissement (en années)
Frais de développement inscrits à l'actif	De 5 à 10
Relations clients	De 3 à 15
ERP et autres logiciels	De 3 à 10
Technologies	De 3 à 15
Autres immobilisations incorporelles	De 2 à 40

Les méthodes d'amortissement et les durées d'utilité sont passées en revue et ajustées au besoin à titre prospectif à chaque date de clôture.

Dépréciation d'actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers amortissables de la Société est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou un changement de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le goodwill et les actifs qui ne sont pas encore prêts à être mis en service sont soumis à un test de dépréciation chaque année ou à tout autre moment s'il existe un indice de dépréciation.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur recouvrable est calculée individuellement pour chaque actif, à l'exception des actifs qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dans ce cas, l'UGT dont fait partie l'actif est utilisée pour calculer la valeur recouvrable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement aux secteurs opérationnels ou aux secteurs du niveau précédent, qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient affectés à ces unités ou non.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, le goodwill connexe est déprécié. Tout excédent du montant de la dépréciation par rapport au goodwill déprécié est comptabilisé au prorata de la valeur comptable de chaque actif compris dans l'UGT visée. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net.

La Société évalue les pertes de valeur, autres que celles qui concernent le goodwill, pour déterminer les reprises possibles à chaque date de clôture. Une perte de valeur est reprise s'il existe un indice que la perte a diminué ou n'existe plus par suite de modifications des estimations ayant servi à calculer la valeur recouvrable. Une perte de valeur est reprise seulement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. De telles reprises sont constatées en résultat net.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé. Les coûts d'emprunt cessent d'être inscrits à l'actif lorsque l'actif est prêt à être utilisé. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat net au titre des charges financières lorsque les emprunts sont contractés.

Autres actifs**Liquidités soumises à restrictions**

En vertu de contrats de financement bancaire externes de certaines filiales, de certains contrats de vente gouvernementaux et de certains regroupements d'entreprises, la Société est tenue de retenir un montant d'argent défini à titre de garantie.

Frais de financement différés

Les frais de financement différés liés aux facilités de crédit renouvelables non garanties, lorsque des prélèvements sur certaines ou toutes les facilités sont probables, et les frais de financement différés liés aux contrats de cession-bail sont inclus dans les autres actifs au coût et amortis selon le mode linéaire sur la durée des contrats de financement connexes.

Dettes fournisseurs et charges à payer

Les dettes fournisseurs et charges à payer sont initialement comptabilisées à la juste valeur et par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Aucune provision n'est comptabilisée au titre de pertes opérationnelles futures. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, à l'aide d'un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge financière. Lorsqu'il existe plusieurs obligations semblables, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour les éteindre est déterminée pour l'ensemble de la catégorie d'obligations.

Dette à long terme

La dette à long terme est comptabilisée initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction engagés. Elle est par la suite comptabilisée au coût amorti. Tout écart entre le produit diminué des coûts de transaction et la valeur de remboursement est inscrit en résultat net sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais payés à l'établissement des facilités d'emprunt sont comptabilisés en tant que coûts de transaction liés à l'emprunt dans la mesure où il est probable que la facilité sera utilisée en partie ou en totalité. Dans ce cas, les frais sont différés jusqu'au prélèvement des fonds. Dans la mesure où rien n'indique qu'il est probable que la facilité sera utilisée en partie ou en totalité, les frais sont inscrits à l'actif à titre de paiement d'avance pour des services de liquidités et amortis sur la durée de la facilité à laquelle ils se rapportent.

Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts différentiels directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sont présentés dans les capitaux propres en réduction, après impôts, du produit.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le montant peut être évalué de manière fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et que des critères précis ont été déterminés pour chaque catégorie, comme il est expliqué ci-après.

Accords de prestations multiples

La Société conclut parfois des accords de prestations multiples générateurs de produits des activités ordinaires, qui peuvent inclure une combinaison de services de conception, d'ingénierie et de fabrication de simulateurs de vol et d'autres produits, des services de formation ainsi que des services de fourniture de pièces de rechange et de maintenance. Lorsqu'une transaction de vente unique nécessite la livraison de plus d'un produit ou la prestation de plus d'un service (prestations multiples), les critères de comptabilisation des produits des activités ordinaires sont appliqués aux éléments identifiables séparément. Un élément est considéré comme identifiable séparément si l'élément livré a une valeur en soi pour le client et que la juste valeur du produit ou du service peut être évaluée de manière fiable.

La répartition des produits des activités ordinaires tirés d'un accord de prestations multiples se fait en fonction de la juste valeur de chaque élément par rapport à la juste valeur de l'accord dans son ensemble.

Les produits des activités ordinaires de la Société se divisent en deux grandes catégories aux fins comptables : les contrats de construction et les ventes de biens et services.

Contrats de construction

Un contrat de construction est un contrat spécifiquement négocié pour la construction d'un actif ou d'un ensemble d'actifs qui sont étroitement liés en termes de conception, de technologie, de fonction, de finalité ou d'utilisation. En fonction de ses caractéristiques, un contrat de construction peut être comptabilisé séparément, divisé en plusieurs éléments, lesquels sont comptabilisés séparément ou combiné avec un autre contrat de construction afin de former un contrat de construction unique aux fins comptables, au titre duquel les produits des activités ordinaires et les charges seront comptabilisés.

Les produits des activités ordinaires tirés des contrats de construction visant la conception, l'ingénierie et la fabrication de dispositifs de formation sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux lorsqu'il est probable que les avantages économiques découlant du contrat iront à la Société, le montant des produits des activités ordinaires, les coûts liés à l'exécution du contrat et le degré d'avancement à la clôture de la période de présentation de l'information financière peuvent être évalués de façon fiable et lorsque les coûts liés au contrat peuvent être identifiés clairement et évalués de manière fiable afin de permettre la comparaison des coûts réels avec les estimations précédentes. Le degré d'avancement est évalué en fonction des coûts liés à l'exécution du contrat engagés à la clôture de la période de communication de l'information, exprimés en pourcentage du total des coûts estimatifs liés à l'exécution du contrat. Lorsque les critères d'utilisation de la méthode de l'avancement des travaux ne sont pas réunis, les produits des activités ordinaires tirés des contrats de construction sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que les coûts liés à l'exécution du contrat engagés seront recouvrables.

Les provisions pour les pertes contractuelles estimatives sont constatées au cours de la période durant laquelle la perte est déterminée. Les pertes contractuelles correspondent à l'excédent des coûts estimatifs totaux sur le total des produits des activités ordinaires estimatifs du contrat. Les provisions pour garanties sont inscrites au moment où les produits des activités ordinaires sont constatés, d'après l'expérience acquise.

Le montant cumulatif des coûts engagés et des profits comptabilisés, diminués des pertes et de la facturation intermédiaire, est déterminé pour chaque contrat. Si ce montant est positif, il est classé aux contrats en cours : actifs; s'il est négatif, il est classé aux contrats en cours : passifs.

L'assistance après la livraison est facturée séparément, et les produits des activités ordinaires correspondants sont constatés au cours de la période sur laquelle l'assistance est fournie.

Ventes de biens et services

Accords concernant des logiciels

Les produits des activités ordinaires tirés des ventes de logiciels prêts à l'emploi sont comptabilisés lorsque la livraison a eu lieu. Les produits des activités ordinaires tirés des accords concernant des logiciels à prix fixe et des contrats de personnalisation de logiciels qui nécessitent d'importantes activités de production, de modification ou de personnalisation des logiciels sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux.

Pièces de rechange

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de pièces de rechange sont essentiellement comptabilisés lors de la livraison au client. À la livraison, les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés et la Société ne continue pas à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés.

Maintenance des produits

Les produits des activités ordinaires tirés des contrats de maintenance sont généralement constatés en fonction du degré d'avancement de la transaction.

Services de formation et de consultation

Les produits des activités ordinaires tirés des services de formation et de consultation sont constatés lorsque les services sont rendus.

Pour les écoles de pilotage, les programmes de formation des élèves-pilotes sont offerts principalement par voie de cours de formation au sol et de vols sur des appareils. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés en résultat net selon la méthode de l'amortissement linéaire à l'étape des cours de formation au sol, tandis qu'ils sont constatés en fonction des heures de vol réelles à l'étape des vols sur des appareils.

Autres

Incitatifs à la vente aux clients

La Société peut fournir des incitatifs à la vente sous forme de rabais et de ristournes. Ces incitatifs sont portés en réduction des produits des activités ordinaires.

Transactions non monétaires

La Société peut aussi conclure des conventions de vente aux termes desquelles la contrepartie monétaire est nulle ou quasi nulle. Les transactions non monétaires sont évaluées selon l'évaluation la plus fiable entre la juste valeur de l'actif donné et la juste valeur de l'actif reçu.

Produits différés

Les paiements en trésorerie reçus et les avances au titre des ententes contractuelles, à l'exception des contrats de construction, sont comptabilisés dans les produits différés jusqu'à ce que tous les critères de comptabilisation des produits susmentionnés soient réunis.

Avantages du personnel

Régimes de retraite à prestations définies

La Société a des régimes de retraite à prestations définies offrant des prestations fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière.

L'actif ou le passif comptabilisé au titre de prestations définies correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime destinés à être utilisés pour éteindre les obligations. Les obligations au titre des prestations définies de chaque régime sont établies par calcul actuariel à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs estimatifs au taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la monnaie des prestations et dont la durée à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation connexe. Dans les pays où il n'existe pas un marché très actif pour ces obligations, les taux du marché pour des obligations gouvernementales sont utilisés.

La valeur de tout actif comptabilisé au titre des avantages du personnel ne peut excéder la valeur actuelle de tous les avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements par le régime, soit sous forme de diminutions des cotisations futures au régime (plafonnement du coût entier de l'actif). Les exigences au titre de la capitalisation minimale peuvent donner lieu à un passif supplémentaire, dans la mesure où elles exigent le versement de cotisations pour compenser un manque à gagner existant. Les actifs des régimes ne peuvent être utilisés que pour capitaliser les avantages du personnel, sont hors de portée des créanciers de la Société et ne peuvent être payés directement à la Société. La juste valeur des actifs des régimes est fondée sur les cours du marché.

La Société détermine la charge d'intérêts nette ou le produit d'intérêts net par application du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de la période par rapport au montant net de l'actif ou du passif au titre des prestations définies.

Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience, les effets des changements d'hypothèses actuarielles et l'incidence de tout plafonnement du coût entier ou passif minimal sont comptabilisés aux autres éléments du résultat global dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Le coût des services passés est comptabilisé en charges à mesure qu'il est engagé, à la plus rapprochée des dates suivantes : lors de la modification ou de la compression du régime, ou lorsque l'entité comptabilise les indemnités de cessation d'emploi connexes.

Régimes de retraite à cotisations définies

La Société offre aussi des régimes de retraite à cotisations définies au titre desquels la Société verse des cotisations fixes à des régimes d'assurance retraite privés ou publics sur une base obligatoire, contractuelle ou volontaire. La Société ne contracte aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des montants supplémentaires si l'actif de la caisse ne suffit pas au paiement des prestations à tous les participants. Les obligations au titre des cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en résultat net dans les charges représentatives d'avantages du personnel à mesure que les services sont rendus.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charges lorsque la Société s'est manifestement engagée, sans possibilité réelle de se rétracter, envers un plan officiel et détaillé visant soit à mettre fin à l'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de mise à la retraite, soit à octroyer des indemnités de cessation d'emploi à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les prestations de cessation d'emploi liées à des départs volontaires sont comptabilisées en charges, si la Société a fait une offre pour encourager les départs volontaires, en fonction du nombre de salariés qui ont accepté l'offre. Les prestations, échues plus de 12 mois après la date de clôture, sont actualisées à leur valeur actuelle.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Les régimes de la Société dont le paiement est fondé sur des actions se divisent en deux catégories : d'une part, le régime d'options sur actions (ROA), qui est admissible en tant que régime dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres; et d'autre part, le régime d'actionariat (RA), le régime de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA), les régimes d'intéressement à long terme assortis d'un calendrier et les régimes d'intéressement à long terme fondés sur la performance, qui sont admissibles en tant que régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie. Les régimes assortis d'un calendrier s'entendent du régime de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (RDDVA-LT) et du régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte assortis d'un calendrier pour intéressement à long terme (RDNR-LT). Les régimes fondés sur la performance s'entendent du régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme (RDNR-LT) et du régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance pour intéressement à long terme (RDVAP-LT).

Pour les deux catégories, la juste valeur des services des salariés reçus en échange est comptabilisée en résultat net à titre de charge. La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché dont sont assorties les transactions.

Dans le cas du régime réglé en instruments de capitaux propres, la juste valeur du coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est évaluée selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est évaluée à la date d'attribution et comptabilisée sur la période de service, une augmentation correspondante étant constatée dans le surplus d'apport. Le cumul des charges inscrites au titre des transactions réglées en instruments de capitaux propres à chaque date de clôture représente la partie écoulée de la période d'acquisition des droits et la meilleure estimation selon la direction du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront acquis en définitive. Pour ce qui est des options dont l'acquisition des droits est graduelle, chaque tranche est considérée comme une attribution distincte dont la date d'acquisition et la juste valeur sont différentes, et les tranches sont comptabilisées séparément. Lorsque les options sont exercées, la Société émet de nouvelles actions et le produit reçu, après déduction des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant, est porté au crédit du capital-actions.

Dans le cas des régimes réglés en trésorerie, un passif correspondant est comptabilisé. La juste valeur des services des salariés reçus correspond à la multiplication du nombre de droits dont l'acquisition est prévue par la juste valeur d'un droit à la date d'attribution, d'après le cours du marché des actions ordinaires de la Société. La juste valeur du RA est tributaire des cotisations de la Société. Jusqu'au règlement du passif, la Société réévalue la juste valeur du passif à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et à la date de règlement, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le résultat de la période. La Société a conclu des swaps sur actions avec deux importantes institutions financières canadiennes pour réduire le risque auquel est exposé son résultat en raison de l'incidence des variations du cours de son action sur ses RDDVA, ses RDDVA-LT et son RDNR-LT.

Impôts sur le résultat exigibles et différés

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée en résultat net, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas elle est respectivement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant prévu devant être payé aux administrations fiscales ou récupéré auprès de celles-ci au titre du résultat fiscal de l'exercice, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société et ses filiales exercent des activités et génèrent un résultat imposable et de tout ajustement de la charge ou de l'avantage d'impôt concernant des exercices antérieurs.

La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable laisse place à l'interprétation. Des provisions sont constituées, au besoin, en fonction des montants prévus qui devront être payés aux administrations fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé en fonction de la méthode du report variable, selon laquelle sont créées des différences temporaires entre la base fiscale des actifs ou des passifs et leur valeur comptable figurant dans les états financiers consolidés.

L'impôt différé est comptabilisé pour les différences temporaires liées à des participations dans des filiales et aux entités sous contrôle conjoint, sauf lorsque la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est évalué sur une base non actualisée, aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporaires lorsqu'elles s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'égard des différences temporaires déductibles et du report en avant des pertes fiscales non utilisées. La comptabilisation des actifs d'impôt différé est limitée au montant dont la réalisation est probable.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture, et leur montant est réduit dans la mesure où il n'est plus probable qu'un actif d'impôt différé soit réalisé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un actif d'impôt différé non comptabilisé soit réalisé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les impôts sur le résultat des périodes intermédiaires sont comptabilisés par juridiction à l'aide du taux d'imposition effectif qui s'appliquerait au résultat annuel total prévu de la juridiction.

Crédits d'impôt à l'investissement

Les crédits d'impôt à l'investissement (CII) découlant des activités de R-D sont déduits des frais connexes et, par conséquent, sont inclus dans la détermination du résultat net lorsqu'il y a une assurance raisonnable que les crédits seront réalisés. Les CII découlant de l'acquisition ou du développement d'immobilisations corporelles et de frais de développement inscrits à l'actif sont déduits du coût de ces actifs et l'amortissement est calculé sur le montant net. Les crédits d'impôt à l'investissement qui devraient être recouverts après 12 mois sont classés dans les autres actifs.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période. Le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation tient compte de l'effet dilutif qu'aurait l'exercice d'instruments ou d'autres contrats visant l'émission d'actions ordinaires ou leur conversion en actions ordinaires à l'ouverture de la période ou à la date d'émission si elle est ultérieure, à moins que cela ait un effet antidilutif. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions. Cette méthode consiste à prendre en compte l'utilisation du produit qui pourrait être obtenu à l'exercice des options dans le calcul du résultat dilué par action. Elle suppose que le produit servirait à acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période. Seules les options sur actions de la Société sont potentiellement dilutives pour les actions ordinaires.

Aide gouvernementale

Les contributions gouvernementales sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les contributions seront reçues et que la Société respectera toutes les conditions qui s'y rattachent. L'aide gouvernementale liée à l'acquisition d'immobilisations incorporelles est portée en diminution du coût de l'actif connexe, tandis que celle liée aux charges courantes est portée en diminution des charges connexes.

La Société bénéficie de crédits d'impôt à l'investissement qui sont réputés équivalents à des contributions gouvernementales. La Société reçoit des contributions d'Investissement Québec (IQ) relativement au *Projet Nouveaux marchés principaux* pour les frais engagés à l'égard des programmes de R-D. Elle a aussi reçu au cours d'exercices antérieurs des contributions pour le *Projet Phœnix* aux termes du programme Partenariat technologique Canada (PTC) et des programmes d'IQ.

La Société doit verser des redevances au titre du *Projet Nouveaux marchés principaux* et du *Projet Phoenix*. L'obligation de payer des redevances (désignée obligation au titre des redevances) est comptabilisée dès que l'aide gouvernementale est à recevoir et est déterminée selon les projections futures. L'obligation est actualisée au moyen des taux d'intérêt du marché en vigueur à cette date pour un instrument semblable (en ce qui concerne la monnaie, l'échéance, le type de taux d'intérêt, les garanties ou d'autres facteurs) ayant une notation similaire. La partie courante est incluse dans les charges à payer. L'écart entre les contributions gouvernementales et la valeur actuelle de l'obligation au titre des redevances est comptabilisé en tant qu'aide gouvernementale et porté en diminution des charges connexes ou du coût de l'actif connexe.

La Société constate la participation du gouvernement du Canada au *Projet Falcon* et au *Projet Innover* à titre de dette à long terme portant intérêt. L'évaluation initiale du passif comptable est actualisée au moyen des taux d'intérêt alors en vigueur sur le marché pour un instrument semblable (en ce qui concerne la monnaie, l'échéance, le type de taux d'intérêt, les garanties ou d'autres facteurs) ayant une notation similaire. L'écart entre la valeur nominale de l'obligation à long terme et sa valeur actuelle est inclus dans les contributions gouvernementales, qui sont inscrites à titre de réduction des coûts ou de réduction des dépenses inscrites à l'actif.

Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction de la Société pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges de la période concernée. Cela exige aussi que la direction exerce son jugement aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments qui demandent beaucoup de jugement ou qui sont très complexes, ainsi que les cas dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes eu égard aux états financiers consolidés sont présentés par la suite. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les variations seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont détectées.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée et les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à la juste valeur. En fonction de la complexité de ces évaluations, la Société consulte des experts indépendants ou calcule la juste valeur en interne, à l'aide de techniques d'évaluation appropriées qui se fondent généralement sur une prévision du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur des actifs connexes et du taux d'actualisation. La contrepartie éventuelle est comptabilisée à la juste valeur au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Frais de développement

Les frais de développement sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles et amortis sur leur durée d'utilité lorsqu'ils remplissent les critères d'inscription à l'actif. Les prévisions relatives aux produits des activités ordinaires et à la rentabilité des projets pertinents servent à évaluer la conformité aux critères d'inscription à l'actif et la valeur recouvrable des actifs.

Dépréciation d'actifs non financiers

La Société soumet le goodwill à un test de dépréciation qui est fondé sur des estimations internes (niveau 3) de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et qui fait appel à des modèles d'évaluation tels que le modèle de flux de trésorerie actualisés. Les hypothèses clés qui sous-tendent le calcul par la direction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie comprennent les estimations des taux de croissance, des taux d'actualisation après impôt et des taux d'impôt. Ces estimations, ainsi que la méthode employée, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill.

De même, lorsque les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation, le calcul de leur valeur recouvrable amène la direction à faire des estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation.

Voir la note 20 pour plus de détails sur les hypothèses utilisées.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Cette méthode oblige la Société à estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux à exécuter. La direction évalue chaque mois les coûts estimatifs nécessaires à l'achèvement, les estimations de l'avancement des travaux ainsi que les produits des activités ordinaires et les marges constatés, et ce, pour chaque contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et des produits des activités ordinaires sur la durée du contrat sont pris en compte dans la période au cours de laquelle il devient manifeste que de tels changements sont requis.

Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies ainsi que la valeur actuelle des obligations au titre des avantages du personnel sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. Ces évaluations comprennent notamment des hypothèses concernant les taux d'actualisation, les hausses futures des salaires et les taux de mortalité. Toutes les hypothèses sont révisées à chaque date de clôture. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des avantages du personnel et sur le coût des régimes de retraite à prestations définies. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la même monnaie que les prestations qui seront versées et dont les durées jusqu'à l'échéance se rapprochent de celles du passif au titre du régime de retraite connexe. Le taux de mortalité est établi en fonction des données publiques sur la mortalité dans le pays concerné. Les hausses futures des salaires et des prestations de retraite sont déterminées en fonction des taux d'inflation futurs prévus pour le pays concerné.

Les autres hypothèses clés concernant les obligations au titre des prestations définies s'appuient, en partie, sur la conjoncture du marché. Voir la note 14 pour plus de détails concernant les hypothèses posées.

Remboursements d'aide gouvernementale

Aux fins de la détermination du montant de l'aide gouvernementale à rembourser, la Société formule des hypothèses et fait des estimations qui concernent les taux d'actualisation, les produits des activités ordinaires prévus et leur échéancier prévu. Les projections de produits des activités ordinaires tiennent compte de l'expérience passée et représentent la meilleure estimation de la direction quant à l'avenir. Au-delà d'une période de cinq ans, les produits des activités ordinaires sont extrapolés d'après des taux de croissance estimés allant de 5 % à 9 % en fonction de la période estimative des remboursements. Les remboursements estimés sont actualisés en utilisant les taux moyens allant de 6 % à 13 % en fonction des modalités des instruments financiers semblables. Ces estimations, ainsi que la méthode employée pour établir les estimations, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute obligation remboursable au titre de l'aide gouvernementale. Une augmentation de 1 % des taux de croissance entraînerait une hausse d'environ 9,9 millions \$ (9,4 millions \$ en 2014) de l'obligation au titre des redevances au 31 mars 2015.

Paiements fondés sur des actions

La Société évalue le coût des transactions avec des salariés qui sont réglées en capitaux propres et en trésorerie en fonction de la juste valeur des instruments connexes à la date à laquelle ils sont attribués. L'estimation de la juste valeur aux fins des paiements fondés sur des actions exige que la Société choisisse le modèle d'évaluation qui convient le mieux à une attribution donnée, d'après les modalités de cette attribution. À cette fin, la Société doit aussi formuler des hypothèses et sélectionner les données les plus appropriées à intégrer dans le modèle d'évaluation, notamment la durée prévue de l'option, la volatilité et le rendement de l'action.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie aux lois fiscales de divers territoires. Elle doit avoir recours au jugement pour déterminer la charge d'impôt mondiale. La détermination des actifs et des passifs d'impôt comporte des incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. La Société constitue une provision pour les éventuels impôts à payer d'après la moyenne pondérée en fonction de la probabilité des résultats possibles. Les différences entre les résultats réels et ces estimations pourraient avoir une incidence sur les passifs d'impôt et les passifs d'impôt différé dans la période au cours de laquelle elles sont établies.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la Société dégage un bénéfice imposable auquel les pertes pourront être imputées. La direction doit faire preuve de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisés, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être modifié si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en étendue, la capacité de la Société à utiliser des avantages fiscaux futurs.

NOTE 2 – MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Modifications de méthodes comptables

Secteurs opérationnels

Le 1^{er} avril 2014, la Société a modifié ses secteurs opérationnels. Les anciens secteurs Formation et services associés – Civil et Produits de simulation – Civil ont été regroupés de manière à former le secteur Simulation et formation – Civil et les anciens secteurs Formation et services associés – Militaire et Produits de simulation – Militaire ont été regroupés et forment désormais le secteur Défense et sécurité. Cette décision découle des changements apportés à la structure organisationnelle en vue de faire correspondre les secteurs opérationnels de la Société à son approche commerciale articulée sur des solutions intégrées. De plus, l'ancien secteur Nouveaux marchés principaux a été renommé Santé, à la suite de la décision de la Société de vendre son entreprise du secteur minier (voir la note 3). Cette information reflète la façon dont la direction mesure la rentabilité et la performance, et dont elle attribue les ressources. La Société estime donc que l'information présentée est plus pertinente puisqu'elle correspond mieux à la façon dont les opérations sont gérées en interne. Cette modification a été apportée sur une base rétrospective, conformément à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés. L'information relative aux secteurs opérationnels a été retraitée afin d'être conforme aux nouveaux secteurs opérationnels (voir la note 30).

Au 31 mars 2015, la Société a renommé son secteur Simulation et formation – Civil pour Solutions de formation pour l'aviation civile.

Nouvelles normes et modifications adoptées par la Société

Les modifications aux IFRS qui s'appliquent à l'exercice 2015 n'ont aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Nouvelles normes et modifications non encore adoptées par la Société

Avantages du personnel

En novembre 2013, l'IASB a modifié IAS 19, *Avantages du personnel*. La modification clarifie la comptabilisation des cotisations des employés ou de tierces parties aux régimes à prestations définies. La modification, qui entre en vigueur le 1^{er} avril 2015, ne devrait pas avoir d'incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, en remplacement d'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, ainsi que les interprétations sur la constatation des produits des activités ordinaires connexes : IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et SIC 31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017; l'application anticipée étant toutefois autorisée. La Société évalue présentement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Instruments financiers

L'IASB a publié antérieurement des versions d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui ont introduit de nouvelles exigences de classement et d'évaluation en 2009 et en 2010 ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture en 2013. En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace les versions antérieures publiées d'IFRS 9 et complète le projet de l'IASB de remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018; l'application anticipée étant toutefois autorisée. La Société évalue présentement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

NOTE 3 – ACTIFS NETS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITÉS ABANDONNÉES

En juin 2014, la Société a décidé de vendre son entreprise du secteur minier à la suite d'une décision de concentrer ses ressources et ses investissements en capital dans des occasions de croissance ciblées dans ses trois autres secteurs principaux : Solutions de formation pour l'aviation civile, Défense et sécurité, et Santé. Les actifs et passifs concernés, auparavant présentés dans l'ancien secteur Nouveaux marchés principaux, ont été classés comme détenus en vue de la vente.

Les actifs et les passifs classés comme détenus en vue de la vente se présentent comme suit :

	2015
Actifs courants ¹⁾	15,8 \$
Immobilisations incorporelles	42,9
Autres actifs non courants	2,5
Actifs détenus en vue de la vente	61,2 \$
Passifs courants	12,9 \$
Autres passifs non courants	1,3
Passifs détenus en vue de la vente	14,2 \$
Actifs nets détenus en vue de la vente	47,0 \$

¹⁾ Comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

L'analyse du résultat des activités abandonnées se présente comme suit :

	2015	2014
Produits des activités ordinaires	34,6 \$	37,0 \$
Charges	31,4	34,3
Résultat avant impôt sur le résultat et évaluation à la juste valeur	3,2 \$	2,7 \$
Charge d'impôt sur le résultat	1,7	1,0
Résultat avant évaluation à la juste valeur	1,5 \$	1,7 \$
Perte sur évaluation à la juste valeur des actifs détenus en vue de la vente	1,0	-
Produit d'impôt sur le résultat	(0,1)	-
Résultat des activités abandonnées	0,6 \$	1,7 \$

	2015	2014
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	(1,6) \$	0,1 \$
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(2,6)	(5,2)

NOTE 4 – CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients sont portées à l'état consolidé de la situation financière, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Cette provision est constituée sur la base des meilleures estimations de la Société à l'égard du recouvrement final des soldes dont la perception est incertaine. Divers indices peuvent signaler une incertitude quant à la probabilité de perception des sommes dues, notamment la détérioration de la solvabilité d'un client ou un retard de paiement au-delà des modalités de règlement convenues par contrat. La direction revoit régulièrement les créances clients, assure le suivi des soldes en souffrance et évalue la pertinence de la provision pour créances douteuses.

Les créances clients se présentent comme suit :

	2015	2014
Créances clients courantes	170,6 \$	178,4 \$
Créances clients en souffrance		
1-30 jours	52,9	43,3
31-60 jours	10,9	17,2
61-90 jours	12,8	14,0
Plus de 90 jours	58,9	55,5
Provision pour créances douteuses	(15,6)	(13,8)
Total des créances clients	290,5 \$	294,6 \$
Créances clients non facturées	103,0	84,4
Montants à recevoir de parties liées (note 32)	28,7	30,1
Autres créances clients	45,8	44,8
Total des créances clients	468,0 \$	453,9 \$

Le tableau suivant présente les variations de la provision pour créances douteuses :

	2015	2014
Provision pour créances douteuses à l'ouverture de l'exercice	(13,8) \$	(9,8) \$
Ajouts (note 30)	(7,4)	(5,6)
Sorties	1,5	1,0
Montants inutilisés ayant fait l'objet de reprises (note 30)	3,5	1,6
Différences de conversion	0,3	(1,0)
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente	0,3	-
Provision pour créances douteuses à la clôture de l'exercice	(15,6) \$	(13,8) \$

NOTE 5 – STOCKS

	2015	2014
Travaux en cours	137,2 \$	129,7 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	100,1	89,8
	237,3 \$	219,5 \$

Le montant des stocks comptabilisé à titre de coût des ventes était le suivant :

	2015	2014
Travaux en cours	110,4 \$	79,1 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	79,8	69,7
	190,2 \$	148,8 \$

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Immeubles et améliorations	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions et moteurs d'avion	Actifs visés par des contrats de location- financement	Actifs en cons- truction	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2013	26,0 \$	176,5 \$	637,1 \$	47,4 \$	16,5 \$	129,8 \$	109,5 \$	1 142,8 \$
Ajouts ¹⁾	-	13,7	6,5	13,3	4,0	-	119,9	157,4
Acquisition d'actifs visés par des contrats de location-financement	-	-	-	-	-	33,4	-	33,4
Cessions	(2,2)	(2,5)	(2,9)	-	(2,2)	-	-	(9,8)
Dotation aux amortissements ¹⁾	-	(14,6)	(51,0)	(15,3)	(2,2)	(16,4)	-	(99,5)
Perte de valeur	-	(0,6)	-	-	-	-	-	(0,6)
Transferts et autres	-	4,6	72,0	3,6	(0,1)	(2,1)	(78,5)	(0,5)
Différences de conversion	2,7	15,1	77,9	3,4	0,8	12,9	5,2	118,0
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	26,5 \$	192,2 \$	739,6 \$	52,4 \$	16,8 \$	157,6 \$	156,1 \$	1 341,2 \$
Ajouts	0,1	0,4	31,2	16,6	6,6	-	89,3	144,2
Cessions de filiales	-	(0,6)	(0,6)	(0,3)	(5,8)	-	-	(7,3)
Acquisition d'actifs visés par des contrats de location-financement	-	-	-	-	-	17,8	-	17,8
Cessions	(3,8)	(1,4)	(0,3)	-	(0,9)	-	-	(6,4)
Dotation aux amortissements	-	(15,5)	(58,4)	(15,5)	(2,2)	(16,5)	-	(108,1)
(Perte de valeur) reprise de perte de valeur	-	0,3	-	-	-	-	-	0,3
Transferts et autres	-	15,9	124,9	0,1	4,6	3,2	(141,9)	6,8
Différences de conversion	1,2	10,5	44,7	0,3	-	12,2	5,1	74,0
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	(1,3)	-	-	-	(1,3)
Valeur comptable nette au 31 mars 2015	24,0 \$	201,8 \$	881,1 \$	52,3 \$	19,1 \$	174,3 \$	108,6 \$	1 461,2 \$

¹⁾ Comprend les montants liés aux activités abandonnées.

	Terrains	Immeubles et améliorations	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions et moteurs d'avion	Actifs visés par des contrats de location- financement	Actifs en cons- truction	Total
Coût	26,5 \$	336,4 \$	1 013,3 \$	224,8 \$	23,7 \$	261,3 \$	156,1 \$	2 042,1 \$
Cumul des amortissements	-	(144,2)	(273,7)	(172,4)	(6,9)	(103,7)	-	(700,9)
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	26,5 \$	192,2 \$	739,6 \$	52,4 \$	16,8 \$	157,6 \$	156,1 \$	1 341,2 \$
Coût	24,0 \$	356,1 \$	1 214,7 \$	226,6 \$	23,6 \$	292,2 \$	108,6 \$	2 245,8 \$
Cumul des amortissements	-	(154,3)	(333,6)	(174,3)	(4,5)	(117,9)	-	(784,6)
Valeur comptable nette au 31 mars 2015	24,0 \$	201,8 \$	881,1 \$	52,3 \$	19,1 \$	174,3 \$	108,6 \$	1 461,2 \$

Au 31 mars 2015, la période d'amortissement résiduelle moyenne des simulateurs de vol est de 11,6 ans (11,5 ans en 2014).

Au 31 mars 2015, les emprunts bancaires étaient garantis par des immobilisations corporelles d'une valeur de 13,6 millions \$ (13,0 millions \$ en 2014).

La Société loue des immobilisations corporelles à des tiers. Les montants minimaux futurs à recevoir au titre de ces contrats de location simple non résiliables s'établissent comme suit :

	2015	2014
Un an ou moins	18,6 \$	23,7 \$
Plus de un an mais au plus cinq ans	45,9	49,1
Plus de cinq ans	25,8	24,9
	90,3 \$	97,7 \$

Au 31 mars 2015, la valeur comptable nette des simulateurs loués à des tiers s'établissait à 31,8 millions \$ (23,4 millions \$ en 2014).

Les actifs visés par des contrats de location-financement, dont l'échéance varie entre juillet 2015 et octobre 2036, sont présentés ci-après, par catégorie :

	2015	2014
Simulateurs		
Coût	228,3 \$	223,5 \$
Cumul des amortissements	(100,9)	(89,1)
Valeur comptable nette	127,4 \$	134,4 \$
Immeubles		
Coût	63,9 \$	37,2 \$
Cumul des amortissements	(17,0)	(14,0)
Valeur comptable nette	46,9 \$	23,2 \$
Matériel et outillage		
Coût	- \$	0,6 \$
Cumul des amortissements	-	(0,6)
Valeur comptable nette	- \$	- \$
Valeur comptable nette totale	174,3 \$	157,6 \$

NOTE 7 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Goodwill (note 20)	Frais de développement inscrits à l'actif	Relations clients	ERP et autres logiciels	Techno- logies	Autres immobili- sations incorpo- relles	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2013	452,0 \$	104,5 \$	116,0 \$	65,4 \$	24,7 \$	31,8 \$	794,4 \$
Ajouts – développement en interne ¹⁾	-	48,1	-	13,6	-	-	61,7
Ajouts – acquisition distincte	-	-	2,9	-	-	0,1	3,0
Acquisition de filiales	0,3	-	-	-	-	-	0,3
Dotation aux amortissements ¹⁾	-	(12,2)	(14,5)	(12,8)	(4,0)	(3,5)	(47,0)
Transferts et autres	-	(7,9)	-	(2,4)	-	0,3	(10,0)
Différences de conversion	50,2	1,5	10,7	0,6	1,8	3,5	68,3
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	502,5 \$	134,0 \$	115,1 \$	64,4 \$	22,5 \$	32,2 \$	870,7 \$
Ajouts – développement en interne	-	41,5	-	19,9	-	-	61,4
Ajouts – acquisition distincte	-	-	1,7	-	0,7	0,5	2,9
Cessions de filiales	(2,2)	-	(3,1)	-	-	(1,3)	(6,6)
Dotation aux amortissements	-	(16,7)	(14,4)	(13,1)	(3,9)	(2,7)	(50,8)
Transferts et autres	-	(5,4)	(0,2)	(2,3)	(0,1)	(0,4)	(8,4)
Différences de conversion	14,0	0,9	(0,1)	0,9	2,1	0,6	18,4
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente	(26,9)	(10,5)	(2,5)	-	(2,3)	(0,7)	(42,9)
Valeur comptable nette au 31 mars 2015	487,4 \$	143,8 \$	96,5 \$	69,8 \$	19,0 \$	28,2 \$	844,7 \$

¹⁾ Comprend des montants liés aux activités abandonnées.

	Goodwill	Frais de développement inscrits à l'actif	Relations clients	ERP et autres logiciels	Techno- logies	Autres immobili- sations incorpo- relles	Total
Coût	502,5 \$	187,8 \$	163,9 \$	130,5 \$	44,8 \$	55,7 \$	1 085,2 \$
Cumul des amortissements	-	(53,8)	(48,8)	(66,1)	(22,3)	(23,5)	(214,5)
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	502,5 \$	134,0 \$	115,1 \$	64,4 \$	22,5 \$	32,2 \$	870,7 \$
Coût	487,4 \$	212,9 \$	158,4 \$	149,3 \$	45,8 \$	55,4 \$	1 109,2 \$
Cumul des amortissements	-	(69,1)	(61,9)	(79,5)	(26,8)	(27,2)	(264,5)
Valeur comptable nette au 31 mars 2015	487,4 \$	143,8 \$	96,5 \$	69,8 \$	19,0 \$	28,2 \$	844,7 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, une dotation aux amortissements a été comptabilisée dans le coût des ventes à hauteur de 34,1 millions \$ (33,7 millions \$ en 2014), dans les frais de recherche et développement à hauteur de 15,3 millions \$ (9,9 millions \$ en 2014) et dans les frais de vente, généraux et d'administration à hauteur de 1,4 million \$ (1,6 million \$ en 2014).

Au 31 mars 2015, la période d'amortissement résiduelle moyenne des frais de développement inscrits à l'actif est de 5,8 ans (5,5 ans en 2014).

Les frais de développement inscrits à l'actif et ERP et autres logiciels comprennent essentiellement des immobilisations incorporelles générées en interne.

La Société n'a pas d'autres immobilisations incorporelles à durée indéterminée que le goodwill.

NOTE 8 – AUTRES ACTIFS

	2015	2014
Liquidités soumises à restrictions	23,7 \$	24,1 \$
Loyers payés d'avance à un placement de portefeuille	55,0	78,6
Investissement dans un placement de portefeuille	1,6	1,5
Acomptes consentis à un placement de portefeuille	47,7	50,2
Créances non courantes	117,2	92,9
Crédits d'impôt à l'investissement	159,5	138,1
Frais de financement différés	3,1	3,8
Autres	8,4	10,9
	416,2 \$	400,1 \$

La valeur actuelle des montants minimaux futurs à recevoir au titre de la location, qui sont pris en compte dans les créances clients courantes et non courantes, s'établit comme suit :

	2015	2014
Investissement brut dans des contrats de location-financement	164,0 \$	97,6 \$
Déduire : produits financiers non gagnés	69,1	40,8
Déduire : valeurs résiduelles non garanties actualisées des actifs loués	4,0	0,9
Valeur actualisée des montants minimaux futurs à recevoir au titre de la location	90,9 \$	55,9 \$

Les montants minimaux futurs à recevoir au titre des investissements dans des contrats de location-financement s'établissent comme suit :

	2015		2014	
	Investissement brut	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location	Investissement brut	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location
Un an ou moins	7,2 \$	3,9 \$	3,0 \$	2,1 \$
Plus de un an mais au plus cinq ans	35,9	14,3	17,6	7,8
Plus de cinq ans	120,9	72,7	77,0	46,0
	164,0 \$	90,9 \$	97,6 \$	55,9 \$

NOTE 9 – DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2015	2014
Dettes fournisseurs	276,0 \$	288,1 \$
Charges à payer	305,3	255,1
Produits différés	128,8	117,3
Montants à payer à des parties liées (note 32)	13,9	16,3
Partie courante des obligations relatives aux redevances	8,7	8,2
	732,7 \$	685,0 \$

NOTE 10 – CONTRATS EN COURS

	2015	2014
Contrats en cours : actifs	309,8 \$	256,4 \$
Contrats en cours : passifs	(154,6)	(167,4)
Contrats en cours : actif net	155,2 \$	89,0 \$

Les contrats en cours se détaillent comme suit :

	2015	2014
Montant total des coûts engagés majoré des profits (diminué des pertes) comptabilisés à ce jour	3 411,9 \$	3 128,8 \$
Déduire : facturations	3 256,7	3 035,6
Déduire : montants vendus	-	4,2
Contrats en cours : actif net	155,2 \$	89,0 \$

Les dépôts de clients au titre de contrats de construction dont les travaux ne sont pas encore en cours totalisaient 11,4 millions \$ au 31 mars 2015 (31,7 millions \$ en 2014). Les produits des activités ordinaires tirés de contrats de construction comptabilisés pour l'exercice 2015 ont totalisé 824,4 millions \$ (763,4 millions \$ en 2014).

NOTE 11 – PROVISIONS**Remise en état des lieux et enlèvement de simulateurs**

Dans certains cas, des simulateurs sont installés dans des emplacements qui n'appartiennent pas à la Société, et celle-ci a parfois une obligation de démantèlement et d'enlèvement des simulateurs ainsi que de remise en état des lieux. Une provision est constituée à l'égard de la valeur actuelle des coûts estimatifs qui seront nécessaires au démantèlement et à l'enlèvement des simulateurs de même qu'à la remise en état des lieux. La provision comprend également des montants liés aux terrains et aux immeubles loués lorsque l'engagement de coûts de remise en état à la fin de la période de location est prévu par contrat. Si ces coûts sont consécutifs à des dépenses d'investissement en immobilisations, ces coûts de remise en état des lieux sont également inscrits à l'actif.

Restructuration

Les coûts de restructuration se composent principalement des indemnités de départ et autres frais connexes.

Réclamations en justice

Ce montant représente une provision constituée à l'égard de certaines réclamations en justice déposées contre la Société. La dotation à la provision est comptabilisée en résultat net au poste Frais de vente, généraux et d'administration. La direction, au mieux de sa connaissance, est d'avis que l'issue de ces réclamations en justice ne se traduira pas par une perte significative en sus du montant de la provision au 31 mars 2015.

Garanties

Une provision est constituée à l'égard des réclamations prévues au titre des garanties couvrant les produits vendus, en fonction de l'expérience passée en matière de réparations et de retours. La Société s'attend à ce que ces coûts soient engagés en majorité durant le prochain exercice. Les hypothèses ayant servi au calcul de la provision pour garanties sont fondées sur le niveau actuel des ventes et sur les informations disponibles quant aux retours en fonction de la période de garantie des produits vendus.

Contreparties éventuelles

Les contreparties éventuelles découlant de regroupements d'entreprises sont classées à titre de provisions si le produit comprend un accord de contrepartie éventuelle.

Les modifications apportées aux provisions sont présentées ci-après :

	Remise en état et enlèvement	Restructuration	Réclamations en justice	Garanties	Contrepartie éventuelle	Autres provisions	Total
Total des provisions à l'ouverture de l'exercice	4,3 \$	13,1 \$	0,8 \$	5,8 \$	2,9 \$	8,1 \$	35,0 \$
Ajouts	1,6	-	-	7,6	-	4,8	14,0
Montants utilisés	-	(7,7)	(0,2)	(8,0)	(1,0)	(6,7)	(23,6)
Montants inutilisés ayant fait l'objet de reprises	(0,3)	-	(0,2)	(0,1)	(0,3)	(1,7)	(2,6)
Désactualisation	-	-	-	-	0,1	-	0,1
Différences de conversion	0,3	(0,7)	0,1	-	(0,1)	(0,3)	(0,7)
Transferts aux passifs détenus en vue de la vente	-	-	-	-	(0,1)	-	(0,1)
Total des provisions à la clôture de l'exercice	5,9 \$	4,7 \$	0,5 \$	5,3 \$	1,5 \$	4,2 \$	22,1 \$
Déduire : partie courante	2,2	4,7	0,1	5,3	1,0	4,2	17,5
Partie non courante	3,7 \$	- \$	0,4 \$	- \$	0,5 \$	- \$	4,6 \$

NOTE 12 – FACILITÉS D'EMPRUNT

Le tableau qui suit présente la dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction :

	2015	2014
Total de la dette avec recours	1 225,8 \$	1 130,3 \$
Total de la dette sans recours ¹⁾	54,0	38,2
Total de la dette à long terme	1 279,8 \$	1 168,5 \$
Déduire : Partie courante de la dette à long terme	33,7	23,8
Déduire : Partie courante des contrats de location-financement	21,8	26,8
	1 224,3 \$	1 117,9 \$

¹⁾ La dette sans recours est une dette d'une filiale, pour laquelle le recours est limité à l'actif, aux capitaux propres, à la participation et à l'engagement de cette filiale et non à ceux de CAE inc.

La dette avec recours se détaille comme suit :

	2015	2014
i) Billets de premier rang (125,0 \$ et 225,0 \$ US échéant entre décembre 2019 et décembre 2027), taux d'intérêt variable fondé sur le taux des acceptations bancaires majoré d'une marge pour une tranche de 50,0 millions \$; taux d'intérêt allant de 3,59 % à 4,15 % pour les montants restants de 75,0 \$ et de 225,0 \$ US	410,4 \$	373,7 \$
ii) Billets de premier rang (15,0 \$ et 45,0 \$ US échéant en juin 2016 et 60,0 \$ US échéant en juin 2019), versements semestriels d'intérêt en juin et en décembre au taux fusionné moyen de 7,16 %	145,9	128,6
iii) Billets de premier rang (100,0 \$ US échéant en août 2021 et 50,0 \$ US échéant en août 2026), versements semestriels d'intérêt en août et en février au taux fusionné moyen de 4,47 %	190,2	165,8
iv) Facilités de crédit à terme non garanties renouvelables échéant en octobre 2018	22,8	54,3
v) Obligations découlant de contrats de location-financement, échéant à diverses dates entre juillet 2015 et octobre 2036, taux d'intérêt variant de 2,75 % à 10,68 %	181,2	159,2
vi) Emprunt à terme venu à échéance en juin 2014 (1,5 \$ US et 0,7 £ en 2014)	-	2,8
Emprunt à terme échéant en juin 2018 de 36,9 \$ US et 7,1 £ (43,2 \$ US et 8,5 £ en 2014)	58,8	61,7
Le taux combiné du coupon pour la dette après swap se situe à 7,98 % (7,98 % en 2014)		
vii) Obligation R-D de la part d'un organisme gouvernemental échéant en juillet 2029	145,8	139,1
viii) Obligation R-D de la part d'un organisme gouvernemental échéant en juillet 2035	29,3	1,3
ix) Emprunt à terme échéant en janvier 2020 de 3,2 € (3,6 € en 2014), taux d'intérêt variable fondé sur le taux EURIBOR majoré d'une marge	4,2	5,3
x) Facilité de crédit échéant en janvier 2020 de 0,4 \$ et 274,2 roupies (1,4 \$ et 294,2 roupies en 2014), portant intérêt sur la base des taux d'intérêt variables en Inde en vigueur au moment de chaque prélèvement	6,0	6,8
xi) Emprunt à terme échéant en octobre 2020 de 11,9 \$ US (13,7 \$ US en 2014), taux d'intérêt fixe de 4,14 %	15,1	15,1
xii) Autres dettes, échéant à diverses dates entre mars 2016 et mars 2024, taux d'intérêt moyen d'environ 1,34 %	16,1	16,6
Total de la dette avec recours, montant net	1 225,8 \$	1 130,3 \$

- i) Représente des billets de premier rang non garantis de 125,0 millions \$ et de 225,0 millions \$ US émis dans le cadre d'un placement privé.
- ii) Représente des billets de premier rang non garantis de 15,0 millions \$ et de 105,0 millions \$ US émis dans le cadre d'un placement privé.
- iii) Représente des billets de premier rang non garantis de 150,0 millions \$ US émis dans le cadre d'un placement privé.
- iv) Représente des facilités de crédit à terme non garanties renouvelables. Le montant disponible de la facilité de crédit est de 550,0 millions \$ US, avec la possibilité, sous réserve du consentement des prêteurs, de porter le montant total à 850,0 millions \$ US. La facilité est assortie de clauses restrictives qui exigent un ratio de couverture des charges fixes minimal et un ratio de couverture de la dette maximal. Le taux d'intérêt applicable de cette facilité de crédit à terme renouvelable est au gré de la Société, selon le taux préférentiel, le taux des acceptations bancaires ou le taux LIBOR majoré d'une marge qui dépend de la notation de crédit attribuée par le classement Standard & Poor's.
- v) Ces contrats de location-financement se rapportent à la location de divers immeubles, simulateurs, matériel et outillage.
- À l'exercice 2015, la Société a conclu et renouvelé divers contrats de location-financement visant la location d'un immeuble au Brunei et de simulateurs en Europe. Les obligations relatives à ces contrats de location-financement s'établissent à 34,5 millions \$ au 31 mars 2015.
- vi) Représente un financement de premier rang pour deux centres de formation pour l'aviation civile. La tranche A a été remboursée en totalité en juin 2014 tandis que la tranche B est remboursée par versements trimestriels de capital et d'intérêt.
- vii) Représente une obligation à long terme portant intérêt de la part du gouvernement du Canada au titre du projet Falcon, un programme de R-D qui a pris fin à la clôture de l'exercice 2014, pour un montant maximal de 250,0 millions \$. Le montant total constaté à la fin de l'exercice 2015 s'est établi à 250,0 millions \$ (250,0 millions \$ en 2014) (voir la note 1). La valeur actuelle de la dette comptabilisée était de 145,8 millions \$ au 31 mars 2015 (139,1 millions \$ en 2014).
- viii) À l'exercice 2014, la Société a conclu une obligation à long terme portant intérêt avec le gouvernement du Canada relative au Projet Innovator, un programme de R-D qui s'échelonne sur cinq ans et demi, pour un montant maximal de 250,0 millions \$. Le montant comptabilisé à l'exercice 2015 a totalisé 58,7 millions \$ (2,7 millions \$ en 2014). La valeur actualisée de la dette comptabilisée s'établissait à 29,3 millions \$ au 31 mars 2015 (1,3 million \$ en 2014).
- ix) Représente une convention d'emprunt de 4,2 millions \$ (3,2 millions €) [5,3 millions \$ (3,6 millions €) en 2014] aux fins du financement d'une filiale de la Société.
- x) Représente une facilité de financement visant certaines des activités de la Société en Inde. La facilité de financement comprend un emprunt à terme pouvant atteindre 8,6 millions \$ (470,0 millions de roupies) et des facilités de fonds de roulement pouvant atteindre 2,3 millions \$ (125,0 millions de roupies). Les prélèvements peuvent être effectués en roupies ou dans toute autre monnaie importante qui est acceptable pour le prêteur.
- xi) Représente un emprunt à terme en vue du financement de simulateurs.
- xii) Les autres dettes comprennent une facilité non garantie assurant le financement des coûts de mise en place du système ERP. La facilité sera remboursée au moyen de versements mensuels sur sept ans à compter de la fin du premier mois suivant chaque prélèvement trimestriel. Les autres dettes comprennent également des obligations en soutien desquelles des lettres de crédit au montant de l'encours des prêts ont été émises, soit 11,0 millions \$ US (11,0 millions \$ US en 2014). Le taux d'intérêt combiné de ces obligations s'établit à 0,90 % (1,79 % en 2014).

La dette sans recours se détaille comme suit :

	2015	2014
i) Emprunt à terme échéant en octobre 2016 de 0,8 £ (1,1 £ en 2014), taux d'intérêt au taux LIBOR majoré de 1,05 %	1,5 \$	1,9 \$
ii) Emprunt à terme échéant en mars 2028 de 41,7 \$ US (33,1 \$ US en 2014), taux d'intérêt au taux LIBOR majoré de 2,50 %	52,5	36,3
Total de la dette sans recours, montant net	54,0 \$	38,2 \$

- i) La facilité de crédit servant à financer le programme MSH de la Société pour le ministère de la Défense du Royaume-Uni comporte un emprunt à terme qui est garanti par les actifs de la filiale et qui doit être remboursé semestriellement jusqu'en 2016. La Société a conclu un swap de taux d'intérêt de 0,5 million £ au 31 mars 2015 (0,9 million £ en 2014) au terme duquel le taux d'intérêt a été fixé à 6,31 %. La valeur comptable des actifs donnés en garantie de la facilité de crédit s'établissait à 75,6 millions £ au 31 mars 2015 (85,2 millions £ en 2014).
- ii) Représente le financement garanti sans recours visant un emprunt à terme pour le financement d'un centre de formation au Brunei. La filiale a également accès à un montant additionnel de 12,0 millions \$ US sous forme de lettres de crédit.

Les versements exigibles en vertu des modalités de remboursement de la dette à long terme s'établissent comme suit :

	2015	2014
Un an ou moins	34,3 \$	24,5 \$
Plus de un an mais au plus cinq ans	388,1	240,4
Plus de cinq ans	680,4	749,1
Total des versements requis	1 102,8 \$	1 014,0 \$
Déduire : coûts de transaction	4,2	4,7
	1 098,6 \$	1 009,3 \$

La valeur actuelle des obligations au titre de contrats de location-financement s'établit comme suit :

	2015	2014
Valeur nominale des paiements minimaux futurs au titre de la location	260,5 \$	228,1 \$
Déduire : charges financières futures au titre des contrats de location-financement	70,9	61,1
Déduire : valeurs résiduelles garanties actualisées des actifs loués	8,4	7,8
Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location	181,2 \$	159,2 \$

Les montants minimaux futurs à payer au titre des contrats de location-financement s'établissent comme suit :

	2015		2014	
	Valeur nominale des paiements minimaux futurs au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location	Valeur nominale des paiements minimaux futurs au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location
Un an ou moins	31,9 \$	21,8 \$	35,8 \$	26,8 \$
Plus de un an mais au plus cinq ans	114,1	77,9	85,4	59,0
Plus de cinq ans	114,5	81,5	106,9	73,4
	260,5 \$	181,2 \$	228,1 \$	159,2 \$

Au 31 mars 2015, la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière.

NOTE 13 – AIDE GOUVERNEMENTALE

La Société a des ententes avec divers gouvernements en vertu desquelles ces derniers financent une portion des coûts, en fonction des dépenses engagées par la Société, de certains programmes de R-D concernant l'expertise en services de modélisation, de simulation et de formation.

Au cours de l'exercice 2009, la Société a annoncé le *Projet Falcon*, un programme de R-D d'une durée de cinq ans. L'objectif du *Projet Falcon* était de développer des technologies en matière de modélisation et de simulation de la Société, d'en mettre au point de nouvelles et d'augmenter ses capacités au-delà de la formation pour les transposer dans d'autres secteurs du marché de l'aéronautique et de la défense, comme l'analyse et les opérations. En parallèle, le gouvernement du Canada a accepté de participer au *Projet Falcon* au moyen d'un prêt remboursable d'au plus 250 millions \$ qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD), qui soutient les projets stratégiques de recherche industrielle et de développement préconcurrentiel des industries de l'aérospatiale, de la défense, de l'espace et de la sécurité. Le *Projet Falcon* a pris fin le 31 mars 2014.

Au cours de l'exercice 2010, la Société a annoncé le *Projet Nouveaux marchés principaux*, un programme de R-D d'une durée de sept ans. L'objectif est de tirer parti du savoir-faire de la Société en matière de modélisation, de simulation et de services de formation pour le transposer dans de nouveaux marchés comme celui des soins de santé et celui des mines. Le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire d'Investissement Québec, a accepté de participer en fournissant des apports pouvant atteindre 100 millions \$ pour couvrir les frais engagés avant la fin de l'exercice 2016.

Au cours de l'exercice 2014, la Société a annoncé le *Projet Innovator*, un programme de R-D d'une durée de cinq ans et demi. L'objectif du *Projet Innovator* est de développer et d'améliorer les technologies existantes de la Société en matière de modélisation et de simulation, d'en développer de nouvelles et de continuer à différencier sa gamme de services. En parallèle, le gouvernement du Canada a accepté de participer au *Projet Innovator* au moyen d'un prêt remboursable d'au plus 250 millions \$ qui s'inscrit dans le cadre de l'ISAD.

Se reporter aux notes 1 et 12 pour plus de détails sur les obligations relatives aux redevances et à la dette.

La valeur des contributions comptabilisées et les montants non encore perçus pour les projets *Falcon*, *Nouveaux marchés principaux* et *Innovet* sont présentés dans le tableau suivant :

	2015	2014
Montant à recevoir à l'ouverture de l'exercice	5,0 \$	5,8 \$
Contributions	31,7	19,3
Paiements reçus	(27,9)	(20,1)
Montant à recevoir à la clôture de l'exercice	8,8 \$	5,0 \$

Le tableau suivant présente le montant global des contributions à l'égard de tous les programmes :

	2015	2014
Contributions créditées aux dépenses inscrites à l'actif :		
Projet Falcon	- \$	3,0 \$
Projet Nouveaux marchés principaux	0,9	3,4
Projet Innovet	10,2	0,9
Contributions créditées au résultat :		
Projet Falcon	-	10,0
Projet Nouveaux marchés principaux	2,2	1,5
Projet Innovet	18,4	0,5
Total des contributions :		
Projet Falcon	- \$	13,0 \$
Projet Nouveaux marchés principaux	3,1	4,9
Projet Innovet	28,6	1,4

Ces contributions gouvernementales ne sont assorties d'aucune condition non remplie ni éventualité.

NOTE 14 – OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Régimes à prestations définies

La Société offre deux régimes de retraite par capitalisation à prestations définies agréés au Canada (un aux salariés et l'autre aux dirigeants désignés) dans le cadre desquels les prestations versées sont établies en fonction du nombre d'années de service du participant et de son salaire moyen de fin de carrière. La Société offre également des régimes de retraite par capitalisation pour les salariés des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Norvège qui offrent des prestations en fonction de dispositions similaires.

Les cotisations annuelles de la Société, qui visent à capitaliser les prestations constituées au cours de l'exercice, les déficits liés aux exercices antérieurs et la situation financière des régimes, sont déterminées en fonction des évaluations actuarielles. Les lois sur les retraites applicables prévoient des exigences de capitalisation minimale.

En outre, la Société a des régimes non capitalisés au Canada, en Allemagne et en Norvège offrant des prestations définies fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière. Ces régimes sans capitalisation sont l'unique obligation de la Société, et celle-ci n'est pas tenue d'en assurer la capitalisation. Toutefois, la Société a l'obligation de verser les prestations lorsque celles-ci deviennent exigibles. Au 31 mars 2015, les obligations au titre des régimes sans capitalisation à prestations définies s'élevaient à 75,8 millions \$ (66,0 millions \$ en 2014), et la Société avait émis des lettres de crédit totalisant 51,3 millions \$ (53,0 millions \$ en 2014) pour garantir ses obligations au titre du régime au Canada.

Les régimes par capitalisation sont des caisses administrées par des fiduciaires. Les actifs des régimes détenus en fiducie sont régis par les lois locales et les pratiques de chaque pays, comme l'est la nature de la relation entre la Société et les fiduciaires de même que leur composition. La responsabilité de la gouvernance des régimes, y compris les décisions de placement et les calendriers de cotisations, incombe conjointement à la Société et au conseil des fiduciaires.

À l'exercice 2015, la Société a modifié le salaire maximal et le taux d'accumulation relatifs à son régime de retraite par capitalisation aux Pays-Bas par suite de l'évolution des lois locales. En conséquence, un profit sur services passés de 1,6 million \$ a été comptabilisé en résultat net.

À l'exercice 2014, la Société a temporairement modifié sa disposition de retraite anticipée. En conséquence, un coût des services passés de 1,0 million \$ a été comptabilisé en résultat net.

Les obligations au titre des avantages du personnel s'établissent comme suit :

	2015	2014
Obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation	520,9 \$	406,9 \$
Juste valeur des actifs des régimes	411,0	357,4
Obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation – montant net	109,9	49,5
Obligations au titre des prestations définies des régimes sans capitalisation	75,8	66,0
Obligations au titre des avantages du personnel	185,7 \$	115,5 \$

Les variations des obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation et de la juste valeur des actifs des régimes sont les suivantes :

	2015			2014		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice	349,8 \$	57,1 \$	406,9 \$	330,9 \$	46,8 \$	377,7 \$
Coût des services rendus durant l'exercice	18,5	1,9	20,4	17,8	1,7	19,5
Coût financier	16,0	1,9	17,9	14,0	1,8	15,8
Coût des services passés	-	(1,6)	(1,6)	1,0	-	1,0
Écart actuariel découlant de ce qui suit :						
Ajustements liés à l'expérience	6,0	(2,9)	3,1	5,8	(1,1)	4,7
Hypothèses économiques	70,0	20,8	90,8	(24,1)	0,5	(23,6)
Hypothèses démographiques	-	(0,2)	(0,2)	13,5	1,2	14,7
Cotisations salariales	5,5	0,4	5,9	5,1	0,3	5,4
Prestations de retraite versées	(15,0)	(1,1)	(16,1)	(14,2)	(1,0)	(15,2)
Différences de conversion	-	(6,2)	(6,2)	-	6,9	6,9
Obligations au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice	450,8 \$	70,1 \$	520,9 \$	349,8 \$	57,1 \$	406,9 \$
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	308,1 \$	49,3 \$	357,4 \$	259,2 \$	42,1 \$	301,3 \$
Produits d'intérêt	14,1	1,7	15,8	11,5	1,6	13,1
Rendement des actifs des régimes, compte non tenu des montants inclus dans les produits d'intérêt	29,1	8,0	37,1	14,4	(2,0)	12,4
Cotisations patronales	15,1	1,9	17,0	32,9	2,1	35,0
Cotisations salariales	5,5	0,4	5,9	5,1	0,3	5,4
Prestations de retraite versées	(15,0)	(1,1)	(16,1)	(14,2)	(1,0)	(15,2)
Frais d'administration	(0,7)	(0,1)	(0,8)	(0,8)	(0,2)	(1,0)
Différences de conversion	-	(5,3)	(5,3)	-	6,4	6,4
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	356,2 \$	54,8 \$	411,0 \$	308,1 \$	49,3 \$	357,4 \$

Le rendement réel des actifs des régimes a totalisé 52,9 millions \$ pour l'exercice 2015 (25,5 millions \$ en 2014).

Les variations des obligations au titre des prestations de retraite des régimes à prestations définies sans capitalisation s'établissent comme suit :

	2015			2014		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice	53,6 \$	12,4 \$	66,0 \$	49,2 \$	10,5 \$	59,7 \$
Coût des services rendus durant l'exercice	1,9	0,1	2,0	2,1	0,2	2,3
Coût financier	2,4	0,4	2,8	2,1	0,4	2,5
Coût des services passés et règlements	0,2	(0,1)	0,1	0,1	-	0,1
Écart actuariel découlant de ce qui suit :						
Ajustements liés à l'expérience	(0,6)	0,3	(0,3)	1,1	(0,1)	1,0
Hypothèses économiques	7,2	2,5	9,7	(1,9)	0,5	(1,4)
Hypothèses démographiques	-	-	-	3,5	0,1	3,6
Prestations de retraite versées	(2,5)	(0,7)	(3,2)	(2,6)	(0,6)	(3,2)
Différences de conversion	-	(1,3)	(1,3)	-	1,4	1,4
Obligations au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice	62,2 \$	13,6 \$	75,8 \$	53,6 \$	12,4 \$	66,0 \$

Les coûts totaux nets de retraite sont présentés ci-après :

	2015			2014		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Régimes par capitalisation						
Coût des services rendus durant l'exercice	18,5 \$	1,9 \$	20,4 \$	17,8 \$	1,7 \$	19,5 \$
Coût financier	16,0	1,9	17,9	14,0	1,8	15,8
Produits d'intérêt	(14,1)	(1,7)	(15,8)	(11,5)	(1,6)	(13,1)
Coût des services passés	-	(1,6)	(1,6)	1,0	-	1,0
Frais d'administration	0,7	0,1	0,8	0,8	0,2	1,0
Coûts nets de retraite	21,1 \$	0,6 \$	21,7 \$	22,1 \$	2,1 \$	24,2 \$
Régimes sans capitalisation						
Coût des services rendus durant l'exercice	1,9 \$	0,1 \$	2,0 \$	2,1 \$	0,2 \$	2,3 \$
Coût financier	2,4	0,4	2,8	2,1	0,4	2,5
Coût des services passés et règlements	0,2	(0,1)	0,1	0,1	-	0,1
Coûts nets de retraite	4,5 \$	0,4 \$	4,9 \$	4,3 \$	0,6 \$	4,9 \$
Coûts totaux nets de retraite	25,6 \$	1,0 \$	26,6 \$	26,4 \$	2,7 \$	29,1 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, une charge de retraite a été comptabilisée dans le coût des ventes à hauteur de 10,6 millions \$ (10,8 millions \$ en 2014), dans les frais de recherche et développement à hauteur de 1,9 million \$ (2,8 millions \$ en 2014), dans les frais de vente, généraux et d'administration à hauteur de 6,8 millions \$ (8,1 millions \$ en 2014) et dans les charges financières à hauteur de 4,9 millions \$ (5,2 millions \$ en 2014); un montant de 2,4 millions \$ (2,4 millions \$ en 2014) a été inscrit à l'actif. Pour l'exercice 2014, un profit à la compression et au règlement de 0,2 million \$ a été pris en compte dans les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition.

Au 31 mars 2015, le cumul des pertes actuarielles nettes avant impôt sur le résultat porté aux autres éléments du résultat global s'établissait à 134,9 millions \$ (68,9 millions \$ en 2014).

Les principales catégories d'actif qui constituent la juste valeur des actifs des régimes sont présentées ci-après :

	2015			2014		
	Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Régimes au Canada						
Fonds d'actions						
Canada	- \$	114,8 \$	114,8 \$	- \$	96,3 \$	96,3 \$
Étranger	-	93,9	93,9	-	90,3	90,3
Fonds d'obligations						
Gouvernement	-	110,7	110,7	-	91,9	91,9
Sociétés	-	33,2	33,2	-	26,2	26,2
Autres	-	-	-	-	0,3	0,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	3,6	3,6	-	3,1	3,1
Total des régimes au Canada	- \$	356,2 \$	356,2 \$	- \$	308,1 \$	308,1 \$
Régimes à l'étranger						
Titres de capitaux propres	2,9 \$	- \$	2,9 \$	13,9 \$	- \$	13,9 \$
Titres d'emprunt						
Gouvernement	0,9	-	0,9	0,7	-	0,7
Sociétés	4,3	-	4,3	31,1	-	31,1
Autres	0,5	-	0,5	0,4	-	0,4
Biens immobiliers	-	1,0	1,0	-	1,6	1,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	1,1	1,1	-	1,3	1,3
Autres ¹⁾	-	44,1	44,1	-	0,3	0,3
Total des régimes à l'étranger	8,6 \$	46,2 \$	54,8 \$	46,1 \$	3,2 \$	49,3 \$
Total des régimes	8,6 \$	402,4 \$	411,0 \$	46,1 \$	311,3 \$	357,4 \$

¹⁾ Comprend une couverture d'assurance à l'égard d'une partie de l'obligation au titre des prestations définies.

Aux 31 mars 2015 et 2014, les actifs des régimes de retraite ne comprenaient aucune action ordinaire de la Société.

Principales hypothèses (moyenne pondérée) :

	Au Canada		À l'étranger	
	2015	2014	2015	2014
Obligations au titre des prestations aux 31 mars :				
Taux d'actualisation	3,63 %	4,50 %	1,82 %	3,47 %
Taux de croissance des salaires	3,50 %	3,50 %	2,92 %	3,03 %
Coûts nets de retraite pour les exercices clos les 31 mars :				
Taux d'actualisation	4,50 %	4,25 %	3,47 %	3,53 %
Taux de croissance des salaires	3,50 %	3,50 %	3,03 %	2,98 %

Les hypothèses en matière de mortalité future sont fondées sur des avis actuariels conformément aux statistiques publiées ainsi qu'aux tables de mortalité et à l'expérience dans chaque territoire. Les tables de mortalité utilisées et l'espérance de vie moyenne, en années, pour un participant âgé de 45 et un participant âgé de 65 ans sont présentées ci-après :

31 mars 2015 (en années)		Espérance de vie des participants au-delà de 65 ans			
Pays	Table de mortalité	Homme âgé		Femme âgée	
		de 45 ans	de 65 ans	de 45 ans	de 65 ans
Canada	Tables de mortalité des retraités canadiens pour le secteur privé (salariés)	24,6	23,0	26,0	24,9
Canada	Tables de mortalité des retraités canadiens pour le secteur privé (cadres désignés)	26,0	24,5	26,7	25,6
Pays-Bas	AG2014	23,5	21,2	25,6	23,4
Allemagne	Heubeck RT2005G	21,5	18,9	25,5	22,9
Norvège	K2013	23,5	21,3	26,8	24,4
Royaume-Uni	S1PA	23,0	21,3	25,5	23,6

31 mars 2014 (en années)		Espérance de vie des participants au-delà de 65 ans			
Pays	Table de mortalité	Homme âgé		Femme âgée	
		de 45 ans	de 65 ans	de 45 ans	de 65 ans
Canada	Tables de mortalité des retraités canadiens pour le secteur privé (salariés)	24,5	23,0	26,0	24,8
Canada	Tables de mortalité des retraités canadiens pour le secteur privé (cadres désignés)	25,9	24,5	26,7	25,6
Pays-Bas	AG2012-2062	23,3	21,6	24,4	23,4
Allemagne	Heubeck RT2005G	21,4	18,7	25,3	22,8
Norvège	K2013	21,8	20,4	25,2	23,2
Royaume-Uni	S1PA	24,2	22,4	26,7	24,7

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 20,1 années.

Le tableau suivant résume l'incidence d'une variation de 0,25 % des principales hypothèses au 31 mars 2015 sur l'obligation au titre des prestations définies :

	Régimes par capitalisation		Régimes sans capitalisation		Total
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger	
Taux d'actualisation :					
Hausse	(21,4) \$	(3,6) \$	(2,2) \$	(0,4) \$	(27,6) \$
Baisse	23,0	4,2	2,3	0,5	30,0
Taux de rémunération :					
Hausse	7,5	0,3	0,5	-	8,3
Baisse	(7,2)	(0,3)	(0,5)	-	(8,0)

Du fait de ses régimes à prestations définies, la Société est exposée à divers risques, les plus importants étant l'exposition à la volatilité des actifs, aux variations des rendements obligataires et à l'évolution de l'espérance de vie. Les passifs des régimes sont évalués au moyen d'un taux d'actualisation fondé sur les rendements des obligations de sociétés; si le rendement des actifs des régimes est inférieur à ces rendements de référence, il y a déficit. La baisse des rendements des obligations de sociétés donne lieu à une hausse des passifs des régimes, celle-ci étant néanmoins annulée en partie par la hausse de la valeur du portefeuille obligataire des régimes. Les obligations des régimes sont de fournir des prestations pendant toute la durée de vie des participants; en conséquence, la hausse de l'espérance de vie se traduira par une augmentation des passifs des régimes.

Les cotisations reflètent les hypothèses actuarielles à l'égard des rendements futurs des placements, des projections salariales et des avantages liés aux services futurs. Les cotisations prévues pour le prochain exercice sont présentées ci-après :

	Régimes par capitalisation		Régimes sans capitalisation		Total
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger	
Cotisations prévues – exercice 2016	20,7 \$	1,9 \$	2,6 \$	0,6 \$	25,8 \$

NOTE 15 – PROFITS DIFFÉRÉS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	2015	2014
Profits différés découlant des cessions-bail ¹⁾	29,7 \$	32,8 \$
Produits différés	73,7	95,5
Obligations au titre de la rémunération fondée sur des actions (note 23)	36,1	38,2
Montant à payer au titre de licences	0,3	4,4
Options d'achat	1,4	16,9
Autres	23,9	16,4
	165,1 \$	204,2 \$

¹⁾ La dotation aux amortissements connexe s'est chiffrée à 3,8 millions \$ pour l'exercice (4,2 millions \$ en 2014).

NOTE 16 – IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**Charge d'impôt sur le résultat**

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat aux taux canadiens prévus par la loi et de l'impôt sur le résultat présenté s'établit comme suit :

	2015	2014
Résultat avant impôt sur le résultat	261,9 \$	218,4 \$
Taux d'imposition canadiens prévus par la loi	26,95 %	26,94 %
Impôt sur le résultat aux taux canadiens prévus par la loi	70,6 \$	58,8 \$
Écart entre les taux canadiens prévus par la loi et ceux applicables aux filiales à l'étranger	(3,5)	(7,6)
Pertes non prises en compte aux fins fiscales	3,2	4,6
Avantage d'impôt découlant de pertes opérationnelles non constatées antérieurement	(1,9)	(3,5)
Gain en capital non imposable	(0,8)	(0,5)
Incidence fiscale sur les participations mises en équivalence	(10,0)	(7,1)
Éléments non déductibles	13,9	2,2
Ajustements et cotisations d'impôt d'exercices antérieurs	(0,2)	(9,0)
Incidence du changement de taux d'imposition sur le résultat différé	(0,7)	(1,5)
Crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement non imposables	(2,8)	(1,3)
Autres avantages d'impôt non constatés antérieurement	(10,0)	(6,6)
Autres	-	0,5
Charge d'impôt sur le résultat	57,8 \$	29,0 \$

Le taux d'imposition prévu par les lois applicables s'est établi à 26,95 % à l'exercice 2015 (26,94 % en 2014). Le taux d'impôt applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés en vigueur dans les territoires où la Société exerce ses activités. L'augmentation traduit un changement dans la composition des bénéficiaires provenant de différentes juridictions provinciales.

Les principaux éléments de la charge d'impôt sur le résultat s'établissent comme suit :

	2015	2014
Charge (produit) d'impôt sur le résultat exigible :		
Période à l'étude	25,2 \$	16,0 \$
Ajustement au titre des exercices antérieurs	(4,6)	(15,5)
(Produit) charge d'impôt sur le résultat différé :		
Avantage d'impôt non constaté antérieurement utilisé afin de réduire la charge d'impôt différé	(11,9)	(10,1)
Incidence du changement de taux d'imposition sur le résultat différé	(0,7)	(1,5)
Création et résorption de différences temporaires	49,8	40,1
Charge d'impôt sur le résultat	57,8 \$	29,0 \$

Au cours de l'exercice 2014, un produit d'impôt de 10,3 millions \$ a été enregistré au résultat à la suite d'une décision favorable de la Cour d'appel fédérale du Canada, rendue le 17 avril 2013, quant au traitement fiscal de l'amortissement et de la vente de simulateurs au Canada.

Impôt sur le résultat comptabilisé dans les autres éléments du résultat global

Pour l'exercice 2015, un produit d'impôt différé de 18,3 millions \$ a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global (une charge d'impôt de 2,4 millions \$ en 2014). Aucune charge (aucun produit) d'impôt exigible n'a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global pour les exercices 2015 et 2014.

Actifs et passifs d'impôt différé

Les actifs et passifs d'impôt différé sont attribuables à ce qui suit :

	Actifs		Passifs		Montant net	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Reports prospectifs des pertes autres qu'en capital	50,8 \$	54,0 \$	- \$	- \$	50,8 \$	54,0 \$
Immobilisations incorporelles	1,5	3,6	(75,5)	(76,4)	(74,0)	(72,8)
Montants non déductibles pour l'exercice	26,3	26,7	-	-	26,3	26,7
Produits différés	7,2	8,7	-	-	7,2	8,7
Report du produit d'impôt	0,4	0,4	-	-	0,4	0,4
Frais de recherche et développement non réclamés	11,6	10,5	-	-	11,6	10,5
Crédits d'impôt à l'investissement	-	-	(44,5)	(40,3)	(44,5)	(40,3)
Immobilisations corporelles	10,0	10,3	(141,8)	(112,7)	(131,8)	(102,4)
Pertes (profits) de change latentes	-	1,6	(13,1)	(7,7)	(13,1)	(6,1)
Instruments financiers	10,3	8,2	(2,8)	(0,2)	7,5	8,0
Aide gouvernementale	-	-	(16,5)	(11,1)	(16,5)	(11,1)
Régimes d'avantages du personnel	46,2	27,3	-	-	46,2	27,3
Pourcentage d'avancement vs contrat terminé	1,8	-	(35,5)	(31,9)	(33,7)	(31,9)
Autres	0,5	1,3	(2,3)	(6,6)	(1,8)	(5,3)
	166,6 \$	152,6 \$	(332,0) \$	(286,9) \$	(165,4) \$	(134,3) \$
	(133,4)	(120,8)	133,4	120,8	-	-
Actifs (passifs) d'impôt sur le résultat différé, montant net	33,2 \$	31,8 \$	(198,6) \$	(166,1) \$	(165,4) \$	(134,3) \$

La variation des différences temporaires de l'exercice 2015 s'établit comme suit :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les AERG	Transféré aux actifs détenus en vue de la vente	Cession de filiales	Écart de change	Solde à la clôture de l'exercice
Reports prospectifs des pertes autres qu'en capital	54,0 \$	(3,8) \$	- \$	(0,6) \$	- \$	1,2 \$	50,8 \$
Immobilisations incorporelles	(72,8)	(5,4)	-	3,6	1,5	(0,9)	(74,0)
Montants non déductibles pour l'exercice	26,7	(1,0)	-	(0,1)	(0,4)	1,1	26,3
Produits différés	8,7	(1,3)	-	(0,7)	-	0,5	7,2
Report du produit d'impôt	0,4	(0,1)	-	-	-	0,1	0,4
Frais de recherche et développement non réclamés	10,5	2,1	-	(1,0)	-	-	11,6
Crédits d'impôt à l'investissement	(40,3)	(4,2)	-	-	-	-	(44,5)
Immobilisations corporelles	(102,4)	(14,2)	-	(0,3)	0,2	(15,1)	(131,8)
(Profits) pertes de change latents	(6,1)	(3,8)	(3,3)	-	-	0,1	(13,1)
Instruments financiers	8,0	(4,2)	3,6	-	-	0,1	7,5
Aide gouvernementale	(11,1)	(4,8)	-	(0,6)	-	-	(16,5)
Régimes d'avantages du personnel	27,3	1,3	18,0	-	-	(0,4)	46,2
Pourcentage d'avancement vs contrat terminé	(31,9)	(1,9)	-	-	-	0,1	(33,7)
Autres	(5,3)	4,1	-	(1,1)	-	0,5	(1,8)
(Passifs) actifs d'impôt sur le résultat différé, montant net	(134,3) \$	(37,2) \$	18,3 \$	(0,8) \$	1,3 \$	(12,7) \$	(165,4) \$

La variation des différences temporaires de l'exercice 2014 s'établit comme suit :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les AERG	Comptabilisé dans les activités abandonnées	Cession de filiales	Écart de change	Solde à la clôture de l'exercice
Reports prospectifs des pertes autres qu'en capital	57,2 \$	(8,0) \$	- \$	(0,1) \$	- \$	4,9 \$	54,0 \$
Immobilisations incorporelles	(68,0)	(1,0)	-	(0,9)	-	(2,9)	(72,8)
Montants non déductibles pour l'exercice	23,7	2,2	-	(0,1)	-	0,9	26,7
Produits différés	8,8	(0,4)	-	-	-	0,3	8,7
Report du produit d'impôt	0,7	(0,3)	-	-	-	-	0,4
Frais de recherche et développement non réclamés	10,2	(0,7)	-	1,0	-	-	10,5
Crédits d'impôt à l'investissement	(31,8)	(8,7)	-	0,2	-	-	(40,3)
Immobilisations corporelles	(86,1)	(7,8)	-	0,1	-	(8,6)	(102,4)
(Profits) pertes de change latents	(1,1)	(0,4)	(4,3)	-	-	(0,3)	(6,1)
Instruments financiers	2,9	(0,5)	5,6	-	-	-	8,0
Aide gouvernementale	(9,9)	(1,8)	-	0,6	-	-	(11,1)
Régimes d'avantages du personnel	32,9	(2,1)	(3,7)	-	-	0,2	27,3
Pourcentage d'avancement vs contrat terminé	(32,7)	0,8	-	-	-	-	(31,9)
Autres	(5,4)	0,2	-	0,1	-	(0,2)	(5,3)
(Passifs) actifs d'impôt sur le résultat différé, montant net	(98,6) \$	(28,5) \$	(2,4) \$	0,9 \$	- \$	(5,7) \$	(134,3) \$

Au 31 mars 2015, des différences temporaires de 758,3 millions \$ (605,3 millions \$ en 2014) découlant de placements dans des établissements à l'étranger, y compris des filiales et des coentreprises, n'avaient pas été comptabilisées. En effet, la Société a le pouvoir de décision d'engager ou non le passif, et ne croit pas qu'il le sera dans un avenir prévisible.

Les pertes autres qu'en capital à des fins fiscales expirent comme suit :

Année d'expiration	Non constatées	Constatées
2016	0,3 \$	- \$
2017	3,4	-
2018	2,3	-
2019	5,8	-
2020	4,6	-
2021	0,2	0,1
2022 à 2035	31,1	52,6
Sans expiration	76,6	117,1
	124,3 \$	169,8 \$

Au 31 mars 2015, la Société avait cumulé des différences temporaires déductibles de 313,7 millions \$ (299,2 millions \$ en 2014) pour lesquelles aucun actif d'impôt sur le résultat n'a été comptabilisé. Ces montants seront repris pendant une période pouvant atteindre 30 ans. La Société disposait également de pertes en capital cumulées pouvant être reportées en avant de 0,4 million \$ (0,3 million \$ en 2014) relativement à ses activités au Canada pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Ces pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment.

NOTE 17 – CAPITAL-ACTIONS, RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES

Capital-actions

Actions autorisées

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en séries.

Les actions privilégiées peuvent être émises avec des droits et des conditions qui seront déterminés par le conseil d'administration, avant leur émission. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée.

Actions émises

Le rapprochement des données sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société est présenté à l'état consolidé des variations en capitaux propres. Au 31 mars 2015, 266 903 070 actions étaient émises et entièrement libérées (263 771 443 en 2014).

Calcul du résultat par action

Le tableau qui suit présente les dénominateurs qui ont été utilisés pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action :

	2015	2014
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	265 135 046	261 312 832
Effet dilutif des options sur actions	870 587	606 705
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du résultat net dilué par action	266 005 633	261 919 537

Au 31 mars 2015, des options sur 1 377 800 actions ordinaires (589 040 en 2014) ont été exclues du calcul ci-dessus, car leur inclusion aurait eu un effet antidilutif.

Dividendes

Les dividendes déclarés pour l'exercice 2015 se sont élevés à 71,6 millions \$, soit 0,27 \$ par action (57,6 millions \$ en 2014, soit 0,22 \$ par action).

NOTE 18 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Différences de conversion		Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie		Variations nettes des instruments financiers disponibles à la vente		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Soldes à l'ouverture de l'exercice	150,5 \$	(7,8) \$	(21,6) \$	(4,6) \$	0,6 \$	0,4 \$	129,5 \$	(12,0) \$
Autres éléments du résultat global	57,4	158,3	(9,6)	(17,0)	-	0,2	47,8	141,5
Soldes à la clôture de l'exercice	207,9 \$	150,5 \$	(31,2) \$	(21,6) \$	0,6 \$	0,6 \$	177,3 \$	129,5 \$

NOTE 19 – RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Le tableau qui suit présente le montant total de la charge de rémunération du personnel comptabilisé en résultat net :

	2015	2014
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	706,2 \$	678,3 \$
Paiements fondés sur des actions, déduction faite du swap sur actions (note 23)	15,2	19,2
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies (note 14)	24,2	26,7
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à cotisations définies	8,4	6,9
Indemnités de cessation d'emploi	8,4	9,8
Total de la charge de rémunération du personnel	762,4 \$	740,9 \$

NOTE 20 – DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Le goodwill fait l'objet d'une surveillance par la direction au niveau des secteurs opérationnels.

La valeur comptable du goodwill attribuée aux UGT de la Société, par secteur opérationnel, est présentée ci-après :

	Solutions de formation pour l'aviation civile	Défense et sécurité	Santé ¹⁾	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2013	176,5 \$	141,5 \$	134,0 \$	452,0 \$
Acquisition de filiale	-	-	0,3	0,3
Différences de conversion	27,6	9,1	13,5	50,2
Valeur comptable nette au 31 mars 2014	204,1 \$	150,6 \$	147,8 \$	502,5 \$
Cessions de filiales	(2,2)	-	-	(2,2)
Différences de conversion	(18,6)	14,5	18,1	14,0
Transferts aux actifs détenus en vue de la vente	-	-	(26,9)	(26,9)
Valeur comptable nette au 31 mars 2015	183,3 \$	165,1 \$	139,0 \$	487,4 \$

¹⁾ Les chiffres de la période précédente tiennent compte de montants liés à l'entreprise du secteur minier de la Société (voir les notes 1 et 2). Les montants ont été classés et présentés comme détenus en vue de la vente pour la période courante (voir la note 3).

Le goodwill est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement aux secteurs opérationnels ou à un niveau inférieur.

La Société soumet le goodwill à un test de dépréciation qui est fondé sur des calculs de la juste valeur diminuée des coûts de sortie (niveau 3) et qui fait appel à des modèles d'évaluation tels que le modèle de flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie proviennent des projections approuvées par la direction pour les cinq prochains exercices. Les projections de flux de trésorerie sont établies en fonction de l'expérience passée, représentent la meilleure estimation de la direction en ce qui concerne l'évolution des circonstances et font partie intégrante du plan stratégique qu'approuve le conseil d'administration de la Société chaque année. Au-delà de la période de cinq ans, les flux de trésorerie sont extrapolés d'après un taux de croissance constante de 2,5 %. Pour l'exercice 2015, les taux d'actualisation après impôt ont été établis en fonction du coût moyen pondéré du capital représentatif des UGT respectives et varient de 7,5 % à 10,0 %.

NOTE 21 – AUTRES PROFITS – MONTANT NET

	2015	2014
Cession d'immobilisations corporelles	1,2 \$	5,6 \$
Montant net des différences de conversion	(4,9)	1,4
Cession partielle de participations dans des investissements	13,9	-
Règlement d'une réclamation en droit	4,6	-
Reprise d'obligations relatives aux redevances	4,0	2,2
Reprise de portion inutilisée d'une provision liée à une acquisition	1,2	4,2
Autres	0,3	7,8
Autres profits – montant net	20,3 \$	21,2 \$

À l'exercice 2015, la Société a cédé 50 % de sa participation dans ses filiales CAE Melbourne Flight Training Pty Ltd et CAE Flight and Simulator Services Korea Ltd ainsi que 50 % de sa participation dans la coentreprise Philippine Academy for Aviation Training Inc. Le produit net tiré de la cession partielle de participations dans des investissements s'est établi à 8,5 millions \$, donnant lieu à un profit de 13,9 millions \$. CAE Melbourne Flight Training Pty Ltd et CAE Flight and Simulator Services Korea Ltd sont comptabilisées en tant que coentreprises depuis la date de leur cession.

NOTE 22 – CHARGES FINANCIÈRES – MONTANT NET

	2015	2014
Charges financières :		
Dette à long terme (sauf les contrats de location-financement)	55,5 \$	52,9 \$
Contrats de location-financement	10,0	9,8
Obligations relatives aux redevances	7,9	8,1
Obligations au titre des avantages du personnel (note 14)	4,9	5,2
Dotation aux amortissements des frais de financement	1,4	1,5
Provisions et autres passifs non courants	1,4	1,5
Autres	4,0	5,2
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif ¹⁾	(4,4)	(3,7)
Charges financières	80,7 \$	80,5 \$
Produits financiers :		
Produit d'intérêts sur les prêts et créances	(2,0) \$	(1,6) \$
Autres	(7,8)	(8,0)
Produits financiers	(9,8) \$	(9,6) \$
Charges financières – montant net	70,9 \$	70,9 \$

¹⁾ Le taux moyen d'inscription à l'actif utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunt admissibles à l'inscription à l'actif était de 3,79 % en 2015 (3,75 % en 2014).

NOTE 23 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les régimes de la Société dont le paiement est fondé sur des actions se divisent en deux catégories : d'une part, le régime d'options sur actions (ROA), qui est admissible en tant que régime dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres; et d'autre part, le régime d'actionnariat (RA), le régime de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA), les régimes d'intéressement à long terme assortis d'un calendrier et les régimes d'intéressement à long terme fondés sur la performance, qui sont admissibles en tant que régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie. Les régimes assortis d'un calendrier s'entendent du régime de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (RDDVA-LT) et du régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte assortis d'un calendrier pour intéressement à long terme (RDNR-LT). Les régimes fondés sur la performance s'entendent du régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme (RDNR-LT) et du régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance pour intéressement à long terme (RDVAP-LT).

L'incidence des arrangements de paiements fondés sur des actions sur l'état consolidé du résultat net et l'état consolidé de la situation financière aux 31 mars et pour les exercices clos à ces dates est présentée ci-après :

	Coûts de la rémunération		Montant comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière	
	2015	2014	2015	2014
Rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie :				
RA	6,1 \$	5,7 \$	- \$	- \$
RDDVA	1,7	4,3	(9,4)	(8,0)
RDDVA-LT	1,9	10,9	(22,6)	(24,4)
RDNRC-LT	1,1	-	(1,1)	-
RDNR-LT	0,4	7,3	(7,7)	(10,1)
RDVAP-LT	2,7	-	(2,7)	-
Total de la rémunération fondée sur des actions et réglée en trésorerie	13,9 \$	28,2 \$	(43,5) \$	(42,5) \$
Rémunération fondée sur des actions et réglée en instruments de capitaux propres :				
ROA	3,1 \$	3,7 \$	(19,1) \$	(19,5) \$
Total de la rémunération fondée sur des actions et réglée en instruments de capitaux propres	3,1 \$	3,7 \$	(19,1) \$	(19,5) \$
Coûts totaux de la rémunération fondée sur des actions	17,0 \$	31,9 \$	(62,6) \$	(62,0) \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, une tranche de 1,1 million \$ (0,9 million \$ en 2014) du coût de la rémunération fondée sur des actions a été inscrite à l'actif.

La Société a conclu des swaps sur actions avec trois importantes institutions financières canadiennes pour réduire le risque auquel est exposé son résultat en raison de l'incidence des variations du cours de son action sur ses DDVA et les régimes d'intéressement à long terme assortis d'un calendrier (voir les notes 28 et 29). Le recouvrement comptabilisé à l'exercice 2015 s'est établi à 0,7 million \$ (11,8 millions \$ en 2014).

Les régimes dont le paiement est fondé sur des actions sont décrits ci-après. Il n'y a eu aucune annulation de régimes au cours des exercices 2015 et 2014.

Régime d'options d'achat d'actions

Conformément au programme d'intéressement à long terme institué par la Société, cette dernière peut attribuer à ses dirigeants et aux autres salariés clés de ses filiales des options visant l'achat d'actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice équivalant à 100 % du cours du marché à la date de leur attribution. Le cours du marché correspond au cours de clôture moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto (TSX) pour les cinq derniers jours de négociation précédant la date de l'attribution.

Au 31 mars 2015, le nombre total autorisé d'actions ordinaires pouvant encore être émises aux termes du régime d'options d'achat d'actions (ROA) était de 8 608 019 (9 917 220 en 2014). Les options peuvent être exercées au cours d'une période d'au plus sept ans (six ans pour les options émises avant le 31 mars 2011), mais ne peuvent l'être dans les 12 mois suivant la date de leur attribution. Le droit d'exercer toutes les options devient acquis après une période de quatre ans de service continu à compter de la date d'attribution. Le processus d'acquisition des droits liés aux options se poursuit après la date du départ à la retraite, sous réserve du délai d'acquisition de quatre ans. Toutefois, s'il survient un changement de contrôle de la Société, les options en cours peuvent être exercées immédiatement par leurs porteurs. Elles font l'objet d'un ajustement au prorata à la suite du versement de dividendes en actions ou de tout fractionnement d'actions ordinaires de la Société.

Les options en cours se présentent comme suit :

	2015		2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
Options en cours à l'ouverture de l'exercice	5 424 582	10,13 \$	7 311 967	10,24 \$
Attribuées	1 447 100	14,65	2 082 900	11,02
Exercées	(1 309 201)	9,60	(2 387 556)	9,28
Éteintes	(535 165)	11,17	(606 623)	11,56
Échues	-	-	(976 106)	14,08
Options en cours à la clôture de l'exercice	5 027 316	11,46 \$	5 424 582	10,13 \$
Options pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	1 527 276	9,33 \$	1 768 716	8,60 \$

Le tableau suivant présente des informations sur le ROA de la Société au 31 mars 2015 :

Fourchette de prix d'exercice (\$ CA)	Nombre d'options en cours	Options en cours		Options pouvant être exercées	
		Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
De 7,60 \$ à 9,69 \$	882 840	0,80	7,88 \$	825 424	7,76 \$
De 10,04 \$ à 11,02 \$	2 365 761	4,82	10,74	504 896	10,63
De 11,13 \$ à 14,66 \$	1 778 715	5,52	14,19	196 956	12,58
Total	5 027 316	4,36	11,46 \$	1 527 276	9,33 \$

Le cours du marché moyen pondéré des options sur actions exercées en 2015 s'établit à 14,88 \$ (13,13 \$ en 2014).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2015, les coûts de la rémunération liés aux options sur actions de CAE, s'établissant à 3,1 millions \$ (3,7 millions \$ en 2014), ont été constatés, et un montant correspondant a été porté au crédit du surplus d'apport en utilisant la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation des attributions effectuées depuis l'exercice 2011.

Les hypothèses qui ont servi aux calculs dont il est question dans la présente note et qui portent sur les options sont les suivantes :

	2015	2014
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes :		
Cours moyen pondéré de l'action	14,86 \$	10,95 \$
Prix d'exercice	14,65 \$	11,02 \$
Rendement prévu de l'action	1,61 %	1,83 %
Volatilité prévue	22,03 %	29,83 %
Taux d'intérêt sans risque	1,47 %	1,35 %
Durée prévue des options	4 ans	5 ans
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées	2,59 \$	2,45 \$

La volatilité prévue est estimée en tenant compte de la volatilité du cours moyen historique de l'action par rapport à la durée prévue des options.

Régime d'actionariat

La Société a institué un régime d'actionariat (RA) afin de permettre à ses salariés et à ceux de ses filiales participantes d'acheter des actions ordinaires de CAE par voie de retenues salariales régulières ou de cotisations forfaitaires, auxquelles s'ajoutent des cotisations patronales. La Société et ses filiales participantes versent des cotisations égales à celles des salariés pour la première tranche de 500 \$ que ceux-ci y versent, puis 1 \$ pour chaque tranche supplémentaire de 2 \$ versée par les salariés, jusqu'à concurrence de 3 % de leur salaire de base. Pour l'exercice 2015, des coûts de rémunération de 6,1 millions \$ (5,7 millions \$ en 2014) ont été comptabilisés au titre des cotisations patronales à ce régime.

Régimes de droits différés à la valeur d'actions

La Société a institué un régime de droits différés à la valeur d'actions (RDDVA) à l'intention de ses dirigeants, régime aux termes duquel ceux-ci peuvent choisir de recevoir une rémunération d'intéressement en trésorerie sous forme de droits différés à la valeur d'actions (DDVA). Ce régime vise à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et de ceux des actionnaires. Un DDVA a la même valeur qu'une action ordinaire. Ces droits sont émis à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture moyen d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la Bourse de Toronto dans les 10 derniers jours de négociation précédant la date de leur émission. Ces droits donnent également droit à des dividendes sous forme de droits supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les DDVA expirent lorsque le porteur quitte son poste. Le porteur a alors le droit de toucher un paiement en trésorerie correspondant à la juste valeur marchande du nombre équivalent d'actions ordinaires, déduction faite de certaines retenues.

La Société offre également un RDDVA à l'intention de ses administrateurs qui ne sont pas des salariés. Un administrateur qui n'est pas salarié de la Société et qui détient moins que les avoirs minimaux d'actions ordinaires de la Société reçoit le montant qui lui est dû à titre d'acompte et de jetons de présence sous forme de droits différés à la valeur d'actions. Pour détenir les avoirs minimums d'actions ordinaires, un administrateur qui n'est pas salarié doit détenir au moins un nombre d'actions ordinaires ou de droits différés à la valeur d'actions dont la juste valeur équivaut à trois fois l'acompte annuel à verser à un administrateur pour son rôle au conseil d'administration. Il peut alors choisir de prendre part au régime relativement à la moitié ou à la totalité du montant qu'il doit recevoir à titre d'acompte et à une partie ou à la totalité des jetons de présence auxquels il a droit. Les modalités de ce régime sont les mêmes que celles du RDDVA destiné aux dirigeants, sauf que les droits sont émis à un prix fondé sur le cours vendeur de clôture d'une action faisant partie d'un lot régulier d'actions ordinaires de CAE à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédant la date de leur émission.

La Société inscrit le coût des RDDVA à titre de charge de rémunération et comptabilise le passif non courant connexe au poste Profits différés et autres passifs non courants. Les coûts comptabilisés au cours de l'exercice 2015 se sont établis à 1,7 million \$ (4,3 millions \$ en 2014).

Le tableau suivant présente les DDVA en cours :

	2015	2014
DDVA en cours à l'ouverture de l'exercice	551 933	813 191
Droits attribués	98 441	102 735
Droits rachetés	(27 710)	(374 969)
Dividendes versés sous forme de droits	11 029	10 976
DDVA en cours à la clôture de l'exercice	633 693	551 933
DDVA acquis à la clôture de l'exercice	633 693	551 933

La valeur intrinsèque des DDVA s'établit à 9,4 millions \$ au 31 mars 2015 (8,0 millions \$ en 2014).

Régimes d'intéressement à long terme assortis d'un calendrier

La Société a institué deux régimes d'intéressement à long terme assortis d'un calendrier. Ces régimes destinés aux dirigeants et membres de la haute direction visent à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des dirigeants et de ceux des actionnaires. Un droit attribué en vertu de ces régimes a la même valeur qu'une action ordinaire à une date donnée. Un de ces régimes n'est plus ouvert.

Régime de droits différés à la valeur d'actions pour intéressement à long terme (RDDVA-LT)

Les DDVA-LT donnent droit à des équivalents de dividende qui sont payables sous forme de droits supplémentaires, selon un montant égal aux dividendes versés sur les actions ordinaires de CAE. Les participants admissibles ont le droit de recevoir un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur marchande du nombre de DDVA-LT acquis détenus au moment de la cessation d'emploi. Au départ à la retraite, les droits non acquis continuent d'être acquis jusqu'au 30 novembre de l'année suivant la date du départ à la retraite. Dans le cas des participants visés par l'article 409A de l'*Internal Revenue Code* des États-Unis, les droits non acquis sont acquis au moment du départ à la retraite. À l'exercice 2015, ce régime a été remplacé par le RDNRC-LT.

En vertu de ce régime, les droits attribués sont acquis de façon égale sur cinq ans et tous les droits non acquis sont immédiatement acquis à la suite d'un changement de contrôle. Les coûts comptabilisés au cours de l'exercice 2015 se sont établis à 1,9 million \$ (10,9 millions \$ en 2014).

Régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte assortis d'un calendrier pour intéressement à long terme (RDNRC-LT)

À l'exercice 2015, la Société a institué le RDNRC-LT, aux termes duquel des droits sont actuellement attribués. Les participants admissibles ont le droit de recevoir un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur marchande du nombre de DNRC-LT acquis détenus au moment de la fin de la période d'acquisition des droits. Pour les participants qui perdent leur emploi, autres que ceux qui quittent volontairement leur emploi ou qui sont congédiés pour un motif valable, une tranche des DNRC-LT sera acquise à raison de un tiers pour chaque année complète d'emploi au cours de la période de la date d'attribution à la date de cessation d'emploi. Pour les participants qui quittent volontairement ou qui sont congédiés pour un motif valable, tous les droits non acquis sont éteints. Le processus d'acquisition des attributions se poursuit après la date du départ à la retraite, conformément à la date d'acquisition. Dans le cas des participants visés par l'article 409A de l'*Internal Revenue Code* des États-Unis, les droits non acquis sont acquis au moment du départ à la retraite.

Les DNRC-LT attribués aux termes du régime sont acquis trois ans après leur attribution; par suite d'un changement de contrôle, tous les droits non acquis sont immédiatement acquis. Les coûts constatés pour l'exercice 2015 se sont élevés à 1,1 million \$ (néant en 2014).

Le tableau suivant présente les droits pour intéressement à long terme assortis d'un calendrier en cours aux termes de tous les régimes :

	RDDVA-LT		RDNRC-LT	
	2015	2014	2015	2014
Droits en cours à l'ouverture de l'exercice	1 955 285	2 265 712	-	-
Droits attribués	-	252 970	189 380	-
Droits annulés	(78 890)	(97 164)	(6 930)	-
Droits rachetés	(232 551)	(505 712)	-	-
Dividendes versés sous forme de droits	33 161	39 479	-	-
Droits en cours à la clôture de l'exercice	1 677 005	1 955 285	182 450	-
Droits acquis à la clôture de l'exercice	1 549 336	1 678 942	77 007	-

Au 31 mars 2015, les valeurs intrinsèques des DDVA-LT s'élevaient à 22,9 millions \$ (24,4 millions \$ en 2014) et celles des DNRC-LT, à 1,1 million \$ (néant en 2014).

Régimes d'intéressement à long terme fondés sur la performance

La Société offre deux régimes d'intéressement à long terme fondés sur la performance, dont l'un n'est plus attribué, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder à son service des salariés de talent et à promouvoir une meilleure harmonisation des intérêts des participants admissibles au régime et de ceux des actionnaires.

Régime de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte pour intéressement à long terme (RDNR-LT)

Les DNR-LT qui sont attribués en vertu du régime deviennent acquis au troisième anniversaire de leur date d'attribution, comme suit :

- i) Les droits sont acquis à raison d'un sixième du nombre total de droits attribués multiplié par un facteur calculé d'après le rendement relatif annuel de la rentabilité totale pour l'actionnaire (TSR) du cours des actions de CAE par rapport à l'indice S&P A&D pour la période du 1^{er} avril au 31 mars précédant immédiatement chacun des trois premiers anniversaires de la date d'attribution, d'après la règle suivante :

Rendement relatif TSR annuel	Facteur
1 ^{er} quartile (0 à 25 ^e centile)	-
2 ^e quartile (26 ^e à 50 ^e centile)	50 % – 98 %
3 ^e quartile (51 ^e à 75 ^e centile)	100 % – 148 %
4 ^e quartile (76 ^e à 100 ^e centile)	150 %

- ii) La dernière année, les droits sont acquis à raison de 50 % du nombre total de droits attribués multiplié par un facteur calculé d'après le rendement relatif TSR sur trois ans du cours des actions de CAE par rapport à l'indice S&P A&D pour la période du 1^{er} avril (précédant immédiatement la date d'attribution) au 31 mars (précédant immédiatement le troisième anniversaire de la date d'attribution), d'après la même règle que celle figurant dans le tableau précédent.

Les participants dont la cessation d'emploi n'est ni volontaire ni motivée sont admissibles aux droits acquis. Les coûts constatés pour l'exercice 2015 se sont élevés à 0,4 million \$ (7,3 millions \$ en 2014). À l'exercice 2015, ce régime a été remplacé par le RDVAP-LT.

Régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance pour intéressement à long terme (RDVAP-LT)

À l'exercice 2015, la Société a institué un régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance pour intéressement à long terme (RDVAP-LT), aux termes duquel des droits sont actuellement attribués. Les participants admissibles ont le droit de recevoir un paiement en trésorerie équivalant à la juste valeur marchande du nombre de DVAP-LT acquis détenus au moment de la fin de la période d'acquisition des droits, multipliée par un facteur allant de 0 % à 200 %, en fonction de l'atteinte de critères de performance définis aux termes du régime. Pour les participants qui perdent leur emploi, autres que ceux qui quittent volontairement leur emploi ou qui sont congédiés pour un motif valable, une tranche des DVAP-LT sera acquise à raison de un tiers pour chaque année complète d'emploi au cours de la période de la date d'attribution à la date de cessation d'emploi. Pour les participants qui quittent volontairement ou qui sont congédiés pour un motif valable, tous les droits non acquis sont éteints. Le processus d'acquisition des droits liés aux options se poursuit après la date du départ à la retraite, conformément à leur date d'acquisition. Tous les droits non acquis sont immédiatement acquis à la suite d'un changement de contrôle.

Les DVAP-LT attribués aux termes du régime sont acquis trois ans après leur attribution; par suite d'un changement de contrôle, tous les droits non acquis sont immédiatement acquis. Les coûts constatés pour l'exercice 2015 se sont élevés à 2,7 millions \$ (néant en 2014).

Le tableau suivant présente les droits pour intéressement à long terme fondés sur la performance en cours aux termes de tous les régimes :

	2015	RDNR-LT 2014	2015	RDVAP-LT 2014
Droits en cours à l'ouverture de l'exercice	1 143 697	1 463 639	-	-
Droits attribués	21 960	495 198	523 080	-
Droits annulés	(176 977)	(464 284)	(18 800)	-
Droits rachetés	(183 300)	(350 856)	-	-
Droits en cours à la clôture de l'exercice	805 380	1 143 697	504 280	-
Droits acquis à la clôture de l'exercice	689 439	765 788	202 111	-

Au 31 mars 2015, les valeurs intrinsèques des DNR-LT s'établissaient à 7,9 millions \$ (10,1 millions \$ en 2014) et celles des DVAP-LT, à 2,7 millions \$ (néant en 2014).

NOTE 24 – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation du fonds de roulement hors trésorerie se présente comme suit :

	2015	2014
Flux de trésorerie liés au fonds de roulement hors trésorerie :		
Créances clients	(15,5) \$	(17,0) \$
Contrats en cours : actifs	(42,3)	29,0
Stocks	(15,5)	(41,9)
Acomptes	1,7	(4,7)
Impôt sur le résultat à recouvrer	(12,2)	3,3
Dettes fournisseurs et charges à payer	34,0	(7,8)
Provisions	(12,3)	(22,6)
Impôt sur le résultat à payer	4,9	0,7
Contrats en cours : passifs	(12,0)	40,6
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(69,2) \$	(20,4) \$

NOTE 25 – ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à un certain nombre de poursuites, de réclamations et d'éventualités. Bien qu'il soit possible que la Société ait à régler des montants à l'égard desquels aucune provision n'a été établie, elle n'a aucune raison de croire que l'issue finale de ces questions aura une incidence importante sur sa situation financière consolidée.

La Société est régulièrement assujettie à des vérifications de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il peut arriver que les autorités ne soient pas en accord avec les positions et conclusions adoptées par la Société dans ses déclarations déposées.

Au cours de l'exercice 2015, la Société a reçu un avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada contestant le traitement des sommes reçues dans le cadre du programme ISAD. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers de la Société, puisque la Société a l'intention de défendre avec vigueur sa position et croit qu'elle dispose de motifs solides pour ce faire. Bien que l'issue ne puisse être prédite avec certitude, la Société ne croit pas que le règlement de cet avis pourrait avoir des répercussions négatives financières importantes.

NOTE 26 – ENGAGEMENTS

Les montants minimaux futurs à payer au titre des contrats de location simple non résiliables s'établissent comme suit :

	2015	2014
Un an ou moins	54,7 \$	53,4 \$
Plus de un an mais au plus cinq ans	129,0	130,9
Plus de cinq ans	90,3	77,5
	274,0 \$	261,8 \$

Les charges de location comptabilisées pour l'exercice 2015 se sont établies à 73,3 millions \$ (54,4 millions \$ en 2014).

Engagements d'achat contractuels

Les engagements d'achat contractuels s'établissent comme suit :

	2015	2014
Un an ou moins	23,2 \$	12,2 \$
Plus de un an mais au plus cinq ans	45,3	10,6
	68,5 \$	22,8 \$

À l'exercice 2015, la Société a signé un accord portant sur l'acquisition de la division Formation à l'aviation militaire de Bombardier pour une valeur d'environ 19,8 millions \$. Cette transaction, qui est assujettie aux conditions de clôture habituelles et à l'approbation des autorités de réglementation, devrait se conclure au cours de l'année civile 2015.

Engagements envers les coentreprises

Le total des engagements que la Société a pris envers ses coentreprises s'établissait à néant au 31 mars 2015 (3,2 millions \$ en 2014).

NOTE 27 – GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL

La gestion du capital de la Société vise les trois objectifs suivants :

- i) Optimiser le coût du capital de la Société;
- ii) Conserver la santé financière et la notation de la Société;
- iii) Offrir aux actionnaires de la Société un taux de rendement du capital investi acceptable.

La Société gère la structure de son capital et apporte des ajustements correspondants en fonction des fluctuations de la conjoncture économique et des caractéristiques du risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou utiliser des liquidités pour réduire la dette.

Dans cette optique, la Société assure le suivi de son capital à l'aide du ratio de la dette nette sur le capital. Ce ratio correspond à la dette nette divisée par la somme de la dette nette et du total des capitaux propres. La dette nette représente le total de la dette, y compris la partie courante (telle qu'elle figure à l'état consolidé de la situation financière, incluant la dette sans recours) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le total des capitaux propres comprend le capital-actions, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle.

L'endettement par rapport aux capitaux propres dans la structure du capital fait l'objet d'une surveillance, et les ratios s'établissent comme suit :

	2015	2014
Total de la dette (note 12)	1 279,8 \$	1 168,5 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	330,2	312,3
Dette nette	949,6 \$	856,2 \$
Capitaux propres	1 663,9	1 482,2
Total de la dette nette et des capitaux propres	2 613,5 \$	2 338,4 \$
Ratio de la dette nette sur les capitaux propres	36:64	37:63

La Société a conclu des conventions d'emprunt qui exigent le maintien d'un certain montant de capital. Au 31 mars 2015, la Société respecte ses clauses restrictives de nature financière.

NOTE 28 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige le modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché, et ils sont utilisés en l'absence de données externes. Le risque de crédit lié à l'autre partie et le risque de crédit propre à la Société sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- i) La juste valeur des créances clients, des contrats en cours ainsi que des dettes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- ii) La juste valeur des instruments dérivés, y compris les contrats à terme, les swaps et les dérivés incorporés comptabilisés séparément, est déterminée selon des techniques d'évaluation et est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. Les instruments dérivés représentent les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour régler les contrats à chaque date de clôture;
- iii) La juste valeur du placement disponible à la vente dont la valeur de marché n'est pas facile à déterminer est évaluée à l'aide d'un modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés, lequel repose sur certaines hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché;
- iv) La juste valeur des créances non courantes est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au moyen de taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les modalités et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- v) La juste valeur des provisions, de la dette à long terme et des passifs non courants, y compris les obligations au titre des contrats de location-financement et des redevances, est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les modalités et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires.

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, s'établissent comme suit au 31 mars 2015 :

	JVBRN ¹⁾	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Valeur comptable		Juste valeur
				DDRC ²⁾	Total	
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	330,2 \$	- \$	- \$	- \$	330,2 \$	330,2 \$
Créances clients	-	-	451,1 ³⁾	-	451,1	451,1
Contrats en cours : actifs	-	-	309,8	-	309,8	309,8
Actifs financiers dérivés	15,2	-	-	36,2	51,4	51,4
Autres actifs	23,7 ⁴⁾	1,6 ⁵⁾	155,1 ⁶⁾	-	180,4	197,2
	369,1 \$	1,6 \$	916,0 \$	36,2 \$	1 322,9 \$	1 339,7 \$

	JVBRN ¹⁾	Autres passifs financiers	DDRC ²⁾	Valeur comptable		Juste valeur
				Total		
Passifs financiers						
Dettes fournisseurs et charges à payer	- \$	556,5 \$ ⁷⁾	- \$	556,5 \$	556,5 \$	556,5 \$
Provisions	1,5	15,1	-	16,6	16,6	16,6
Total de la dette à long terme	-	1 284,0 ⁸⁾	-	1 284,0	1 406,2	1 406,2
Autres passifs non courants	-	181,2 ⁹⁾	-	181,2	216,5	216,5
Passifs financiers dérivés	16,0	-	55,2	71,2	71,2	71,2
	17,5 \$	2 036,8 \$	55,2 \$	2 109,5 \$	2 267,0 \$	2 267,0 \$

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, par catégorie, s'établissaient comme suit au 31 mars 2014 :

	JVBRN ¹⁾	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Valeur comptable		Juste valeur
				DDRC ²⁾	Total	
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	312,3 \$	- \$	- \$	- \$	312,3 \$	312,3 \$
Créances clients	-	-	431,4 ³⁾	-	431,4	431,7
Contrats en cours : actifs	-	-	256,4	-	256,4	256,4
Actifs financiers dérivés	6,0	-	-	8,8	14,8	14,8
Autres actifs	24,1 ⁴⁾	1,5 ⁵⁾	133,5 ⁶⁾	-	159,1	152,8
	342,4 \$	1,5 \$	821,3 \$	8,8 \$	1 174,0 \$	1 168,0 \$

	JVBRN ¹⁾	Autres passifs financiers	DDRC ²⁾	Valeur comptable		Juste valeur
				Total		
Passifs financiers						
Dettes fournisseurs et charges à payer	1,3 \$	529,1 \$ ⁷⁾	- \$	530,4 \$	532,3 \$	532,3 \$
Provisions	2,9	25,3	-	28,2	28,2	28,2
Total de la dette à long terme	-	1 173,2 ⁸⁾	-	1 173,2	1 251,9	1 251,9
Autres passifs non courants	-	197,5 ⁹⁾	-	197,5	223,4	223,4
Passifs financiers dérivés	9,7	-	33,3	43,0	43,0	43,0
	13,9 \$	1 925,1 \$	33,3 \$	1 972,3 \$	2 078,8 \$	2 078,8 \$

¹⁾ JVBRN : juste valeur par le biais du résultat net.

²⁾ DDRC : dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture.

³⁾ Comprend les créances clients, les créances non facturées et d'autres montants à recevoir.

⁴⁾ Représente les liquidités soumises à restrictions.

⁵⁾ Représente le placement de portefeuille de la Société.

⁶⁾ Comprend les créances non courantes et les acomptes.

⁷⁾ Comprend les dettes fournisseurs et charges à payer, les intérêts à payer, certains passifs liés à la paie et les obligations courantes relatives aux redevances.

⁸⁾ Abstraction faite des coûts de transaction.

⁹⁾ Comprend les obligations non courantes relatives aux redevances et les autres passifs non courants.

La Société n'a pas choisi de désigner volontairement ses instruments financiers comme étant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. En outre, aucune modification n'a été apportée au classement des instruments financiers depuis leur mise en place.

Dans le cadre de ses opérations financières, la Société, par l'intermédiaire de ses filiales, a donné en garantie certains actifs financiers tels que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et d'autres actifs. La valeur comptable de l'ensemble de ces actifs financiers donnés en garantie s'élevait à 169,8 millions \$ au 31 mars 2015 (149,2 millions \$ en 2014).

Hiérarchie des justes valeurs

La hiérarchie des justes valeurs reflète l'importance des données utilisées aux fins des évaluations et comporte les niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés inclus au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (comme les prix sur des marchés inactifs) ou indirectement (comme cotés pour des actifs ou des passifs semblables);

Niveau 3 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

Chaque type de juste valeur est classé en fonction du niveau le moins élevé des données d'entrée qui sont importantes pour l'évaluation à la juste valeur prise dans son ensemble.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers constatés à la juste valeur, par catégorie :

	2015			2014		
	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers						
Détenus à la juste valeur par le biais du résultat net						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	330,2 \$	- \$	330,2 \$	312,3 \$	- \$	312,3 \$
Liquidités soumises à restrictions	23,7	-	23,7	24,1	-	24,1
Contrats de change à terme	12,4	-	12,4	2,0	-	2,0
Dérivés sur devises incorporés	2,8	-	2,8	1,4	-	1,4
Swaps sur actions	-	-	-	2,6	-	2,6
Disponibles à la vente	-	1,6	1,6	-	1,5	1,5
Dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture						
Contrats de change à terme	18,0	-	18,0	2,1	-	2,1
Swaps de devises	18,2	-	18,2	6,7	-	6,7
	405,3 \$	1,6 \$	406,9 \$	351,2 \$	1,5 \$	352,7 \$
Passifs financiers						
Détenus à la juste valeur par le biais du résultat net						
Dettes fournisseurs et charges à payer	- \$	- \$	- \$	- \$	1,3 \$	1,3 \$
Passifs éventuels découlant des regroupements d'entreprises	-	1,5	1,5	-	2,9	2,9
Contrats de change à terme	15,5	-	15,5	9,4	-	9,4
Dérivés sur devises incorporés	0,1	-	0,1	0,3	-	0,3
Swaps sur actions	0,4	-	0,4	-	-	-
Dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture						
Contrats de change à terme	52,7	-	52,7	29,6	-	29,6
Swaps de taux d'intérêt	2,5	-	2,5	3,7	-	3,7
	71,2 \$	1,5 \$	72,7 \$	43,0 \$	4,2 \$	47,2 \$

Les variations des instruments financiers de niveau 3 sont comme suit :

	2015	2014
Solde à l'ouverture de l'exercice	(2,7) \$	1,3 \$
Total des profits réalisés et latents		
Comptabilisés en résultat net	0,1	-
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	-	0,2
Émis et réglés	2,7	(4,2)
Solde à la clôture de l'exercice	0,1 \$	(2,7) \$

Le tableau suivant présente la juste valeur des instruments financiers comptabilisés au coût amorti, par catégorie :

	2015			2014		
	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers						
Créances clients	- \$	451,1 \$	451,1 \$	- \$	431,7 \$	431,7 \$
Contrats en cours : actifs	-	309,8	309,8	-	256,4	256,4
Autres actifs						
Investissements dans des contrats de location-financement	97,3	-	97,3	38,4	-	38,4
Autres	54,2	20,4	74,6	59,3	29,5	88,8
	151,5 \$	781,3 \$	932,8 \$	97,7 \$	717,6 \$	815,3 \$
Passifs financiers						
Dettes fournisseurs et charges à payer	- \$	556,5 \$	556,5 \$	- \$	529,1 \$	529,1 \$
Provisions	-	15,1	15,1	-	25,3	25,3
Total de la dette à long terme	1 406,2	-	1 406,2	1 251,9	-	1 251,9
Autres passifs non courants	-	216,5	216,5	-	223,4	223,4
	1 406,2 \$	788,1 \$	2 194,3 \$	1 251,9 \$	777,8 \$	2 029,7 \$

NOTE 29 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS

En raison de la nature de ses activités et des instruments financiers qu'elle détient, la Société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché, notamment au risque de change et au risque de taux d'intérêt. La Société gère son exposition aux risques de crédit, de liquidité et de marché selon les paramètres de gestion des risques approuvés par le conseil d'administration. Ces paramètres de gestion des risques n'ont pas changé depuis la période précédente, sauf indication contraire.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que la Société subisse une perte financière si un créancier manque à ses obligations découlant des ententes qu'il a conclues avec la Société. La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients et à certains autres actifs dans le cours normal de ses activités. Elle est également exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités courantes de trésorerie en raison de sa trésorerie et équivalents de trésorerie et de ses actifs financiers dérivés.

Le risque de crédit découlant des activités normales de la Société est géré en ce qui concerne le crédit accordé aux clients. La provision pour créances douteuses est établie lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que la Société soit dans l'impossibilité de recouvrer les montants à recevoir conformément aux conditions initiales de la créance (voir la note 4). Lorsqu'un compte client n'est pas recouvrable, elle est portée en réduction de la provision pour créances douteuses. Les recouvrements subséquents de montants sortis sont comptabilisés en résultat net.

Les clients de la Société sont essentiellement des entreprises bien établies dont les notations sont publiquement affichées ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite la surveillance du risque de crédit. En outre, la Société reçoit habituellement d'importants acomptes non remboursables au titre des contrats de construction. La Société surveille de près son risque lié aux principales compagnies aériennes afin de le réduire autant que possible. Les créances clients de la Société ne sont pas détenues auprès de clients en particulier, mais auprès d'un vaste éventail de sociétés et d'organismes gouvernementaux. De plus, la Société réduit davantage le risque de crédit en vendant contre trésorerie certains créances clients et actifs au titre de contrats en cours à des institutions financières tierces, sans possibilité de recours (programme portant sur des actifs financiers courants). La Société ne détient aucun bien en garantie. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est réduit du fait qu'ils sont essentiellement détenus auprès d'un groupe diversifié composé d'importantes institutions financières nord-américaines et européennes.

La Société est aussi exposée au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à ses instruments financiers dérivés, et elle prend plusieurs mesures pour réduire ce risque. Premièrement, la Société conclut des contrats avec des contreparties très solvables. Elle a signé des accords de compensation globale de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA) avec la majorité des contreparties avec qui elle réalise des transactions sur instruments financiers dérivés. Ces accords rendent possible la compensation lorsque l'une des parties au contrat manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. De plus, la Société ou ses contreparties (ou les deux, au besoin) peuvent demander des garanties pour les instruments financiers dérivés présentant un risque de crédit lorsque le solde net des profits et des pertes sur chaque transaction excède le seuil défini dans la convention-cadre de l'ISDA. Enfin, la Société surveille régulièrement la solvabilité des contreparties dans le but de réduire au minimum l'exposition au risque de crédit.

La valeur comptable présentée aux notes 4 et 28 représente l'exposition maximale au risque de crédit découlant de chaque actif financier aux dates pertinentes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente la possibilité que la Société ne puisse honorer ses engagements de trésorerie lorsqu'ils deviennent exigibles.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des rentrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, la Société formule une prévision de sa position de trésorerie consolidée afin de s'assurer de l'utilisation efficace de ses ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, de la croissance, des dépenses d'investissement en immobilisations et des dates d'échéance des dettes, incluant les obligations non comptabilisées. La Société réduit le risque de liquidité en conservant suffisamment de ressources financières liquides pour financer ses activités et honorer ses engagements et ses obligations. Pour gérer son risque de liquidité, la Société a accès à une facilité de crédit renouvelable non garantie de 550,0 millions \$ US, avec la possibilité, sous réserve du consentement des prêteurs, de porter le montant total à 850,0 millions \$ US. De plus, la Société a conclu des ententes visant la vente de certaines créances clients et certains actifs au titre de contrats en cours d'une valeur pouvant atteindre 150,0 millions \$ (programme portant sur des actifs financiers courants). Au 31 mars 2015, des créances clients déterminées de 113,3 millions \$ (79,5 millions \$ en 2014) et des actifs au titre de contrats en cours de néant (4,2 millions \$ en 2014) avaient été vendus à des institutions financières dans le cadre de ces ententes. Le produit est présenté déduction faite de frais de 1,1 million \$ (1,1 million \$ en 2014). La Société est régulièrement à l'affût de nouvelles possibilités de financement en vue de maximiser la structure de son capital et de conserver une certaine flexibilité sur le plan financier.

Les tableaux suivants présentent une analyse des échéances des passifs de la Société d'après les flux de trésorerie contractuels prévus en fonction des dates d'échéance contractuelles. Les flux de trésorerie liés à des dérivés, présentés à titre d'actifs ou de passifs dérivés, sont inclus étant donné que la Société gère ses contrats dérivés en fonction des montants bruts. Les montants correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Tous les montants contractuels libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens en fonction du cours du change au comptant à la fin de la période, sauf indication contraire :

31 mars 2015	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 13 à 24 mois	De 25 à 36 mois	De 37 à 48 mois	De 49 à 60 mois	Par la suite
Passifs financiers non dérivés								
Dettes fournisseurs et charges à payer ¹⁾	556,5 \$	556,5 \$	556,5 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Total des provisions	16,6	16,6	12,1	0,4	0,3	0,1	-	3,7
Total de la dette à long terme ²⁾	1 284,0	1 938,7	113,7	178,0	104,5	108,9	262,7	1 170,9
Autres passifs non courants ³⁾	181,2	358,2	-	13,6	15,0	16,3	17,7	295,6
	2 038,3 \$	2 870,0 \$	682,3 \$	192,0 \$	119,8 \$	125,3 \$	280,4 \$	1 470,2 \$
Instruments financiers dérivés								
Contrats de change à terme ⁴⁾	37,8 \$							
Sorties de fonds		1 372,3 \$	1 063,8 \$	226,3 \$	54,9 \$	19,8 \$	7,5 \$	- \$
Rentrées de fonds		(1 332,8)	(1 036,9)	(218,7)	(51,8)	(19,0)	(6,4)	-
Swap de dérivés sur le total de la dette à long terme ⁵⁾	(15,7)							
Sorties de fonds		118,9	17,7	16,8	15,5	11,2	9,8	47,9
Rentrées de fonds		(109,2)	(15,3)	(15,3)	(14,7)	(10,3)	(9,0)	(44,6)
Dérivés sur devises incorporés ⁶⁾	(2,7)	(2,7)	(1,6)	(0,5)	(0,4)	(0,2)	-	-
Swap sur actions	0,4	0,4	0,4	-	-	-	-	-
	19,8 \$	46,9 \$	28,1 \$	8,6 \$	3,5 \$	1,5 \$	1,9 \$	3,3 \$
	2 058,1 \$	2 916,9 \$	710,4 \$	200,6 \$	123,3 \$	126,8 \$	282,3 \$	1 473,5 \$

¹⁾ Comprend les dettes fournisseurs et charges à payer, les intérêts à payer et certains passifs liés à la paie.

²⁾ Les flux de trésorerie contractuels comprennent les versements d'intérêts et de capital liés aux obligations d'emprunt, mais font abstraction des coûts de transaction.

³⁾ Comprend les obligations non courantes au titre des redevances et les autres passifs non courants.

⁴⁾ Les rentrées et les sorties de fonds sont converties en dollars canadiens d'après le taux de change à terme contractuel et comprennent les contrats de change à terme qui sont présentés à titre d'actifs ou de passifs dérivés.

⁵⁾ Comprend le swap de taux d'intérêt et les swaps croisés qui sont présentés à titre d'actifs ou de passifs dérivés.

⁶⁾ Comprend les dérivés sur devises incorporés qui sont présentés à titre d'actifs ou de passifs dérivés.

31 mars 2014	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 13 à 24 mois	De 25 à 36 mois	De 37 à 48 mois	De 49 à 60 mois	Par la suite
Passifs financiers non dérivés								
Dettes fournisseurs et charges à payer ¹⁾	530,4 \$	530,4 \$	530,4 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Total des provisions	28,2	28,2	22,2	3,0	0,4	0,4	-	2,2
Total de la dette à long terme ²⁾	1 173,2	1 764,1	102,0	100,7	156,2	89,7	127,0	1 188,5
Autres passifs non courants ³⁾	197,5	390,8	-	35,1	13,6	16,1	17,3	308,7
	1 929,3 \$	2 713,5 \$	654,6 \$	138,8 \$	170,2 \$	106,2 \$	144,3 \$	1 499,4 \$
Instruments financiers dérivés								
Contrats de change à terme ⁴⁾	34,9 \$							
Sorties de fonds		1 215,2 \$	870,1 \$	233,7 \$	41,9 \$	43,2 \$	19,6 \$	6,7 \$
Rentrées de fonds		(1 179,5)	(850,0)	(222,8)	(40,4)	(40,9)	(19,0)	(6,4)
Swap de dérivés sur le total de la dette à long terme ⁵⁾	(3,0)							
Sorties de fonds		121,4	15,4	15,5	14,8	13,8	9,8	52,1
Rentrées de fonds		(124,1)	(14,8)	(15,4)	(15,4)	(14,7)	(10,2)	(53,6)
Dérivés sur devises incorporés ⁶⁾	(1,1)	(1,1)	(0,7)	-	(0,2)	(0,1)	(0,1)	-
Swap sur actions	(2,6)	(2,6)	(2,6)	-	-	-	-	-
	28,2 \$	29,3 \$	17,4 \$	11,0 \$	0,7 \$	1,3 \$	0,1 \$	(1,2) \$
	1 957,5 \$	2 742,8 \$	672,0 \$	149,8 \$	170,9 \$	107,5 \$	144,4 \$	1 498,2 \$

¹⁾ Comprend les dettes fournisseurs et charges à payer, les intérêts à payer et certains passifs liés à la paie.

²⁾ Les flux de trésorerie contractuels comprennent les versements d'intérêts et de capital liés aux obligations d'emprunt, mais font abstraction des coûts de transaction.

³⁾ Comprend les obligations non courantes relatives aux redevances et les autres passifs non courants.

⁴⁾ Les rentrées et les sorties de fonds sont converties en dollars canadiens d'après le taux de change à terme contractuel et comprennent les contrats de change à terme qui sont présentés à titre d'actifs ou de passifs dérivés.

⁵⁾ Comprend le swap de taux d'intérêt et les swaps croisés qui sont présentés à titre d'actifs ou de passifs dérivés.

⁶⁾ Comprend les dérivés sur devises incorporés qui sont présentés à titre d'actifs ou de passifs dérivés.

Risque de marché

Le risque de marché représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à son émetteur ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. La Société est principalement exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

La Société utilise des instruments dérivés pour gérer le risque de marché associé à la volatilité des taux de change, des taux d'intérêt et des paiements fondés sur des actions afin d'en réduire au minimum les conséquences sur ses résultats et sa situation financière. La Société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison d'engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en monnaies étrangères ainsi que de notre investissement net dans des établissements à l'étranger qui utilisent une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien, principalement le dollar US, l'euro (€) et la livre sterling (£). En outre, ces établissements sont exposés au risque de change principalement du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des comptes du fonds de roulement qui ne sont pas libellés dans leur monnaie fonctionnelle.

La Société gère également le risque de change en s'assurant que les établissements à l'étranger concluent des contrats d'approvisionnement, des contrats de vente et des activités de financement dans leur monnaie fonctionnelle.

La Société a recours à des contrats de change à terme et à des swaps de devises pour gérer son exposition aux transactions en monnaies étrangères. Parmi ces transactions, on retrouve les transactions prévues et les engagements fermes libellés en monnaies étrangères.

Les contrats de change à terme consolidés en cours s'établissent comme suit :

Monnaies (vente / achat)	2015		2014	
	Valeur nominale ¹⁾	Taux moyen	Valeur nominale ¹⁾	Taux moyen
\$ US / \$ CA				
Moins de 1 an	572,1 \$	0,85	462,6 \$	0,93
De 1 à 3 ans	160,4	0,87	126,1	0,94
De 3 à 5 ans	12,8	0,93	20,8	0,95
Plus de 5 ans	-	-	6,6	0,94
\$ CA / €				
Moins de 1 an	30,7	1,43	29,8	1,52
De 1 à 3 ans	8,2	1,40	10,2	1,40
€ / \$ CA				
Moins de 1 an	81,7	0,71	56,9	0,68
De 1 à 3 ans	16,1	0,71	39,4	0,72
De 3 à 5 ans	-	-	3,0	0,73
€ / \$ US				
Moins de 1 an	62,3	0,86	62,6	0,72
De 1 à 3 ans	1,8	0,80	-	-
£ / \$ CA				
Moins de 1 an	36,0	0,58	37,2	0,59
De 1 à 3 ans	8,8	0,54	23,2	0,61
De 3 à 5 ans	-	-	0,2	0,61
\$ CA / £				
Moins de 1 an	15,1	1,84	16,6	1,82
De 1 à 3 ans	1,0	1,68	4,8	1,74
\$ CA / \$ US				
Moins de 1 an	149,8	1,21	80,5	1,11
De 1 à 3 ans	22,8	1,25	14,7	1,10
£ / \$ US				
Moins de 1 an	20,5	0,68	41,8	0,62
De 1 à 3 ans	28,1	0,63	1,4	0,65
De 3 à 5 ans	-	-	14,5	0,65
\$ US / €				
Moins de 1 an	11,4	1,14	8,3	1,37
Couronne suédoise / \$ US				
Moins de 1 an	41,7	6,65	4,4	6,61
De 1 à 3 ans	-	-	36,4	6,65
Autres monnaies				
Moins de 1 an	66,9	-	64,6	-
De 1 à 3 ans	18,3	-	21,2	-
De 3 à 5 ans	15,5	-	25,4	-
Total	1 382,0 \$		1 213,2 \$	

¹⁾ Les taux de change à la clôture des exercices respectifs ont été utilisés pour convertir les montants libellés en monnaies étrangères.

La Société a conclu des swaps de devises en vue de convertir en livres sterling (£) une partie de la dette garantie de premier rang libellée en dollars US de juin 2007 afin de financer son centre de formation pour l'aviation civile au Royaume-Uni. La Société a désigné comme couvertures de flux de trésorerie deux swaps de devises (du dollar US à la livre sterling). Un de ces swaps est venu à échéance à l'exercice 2015 (valeur nominale en cours de 0,4 million \$ US (0,2 million £) en 2014). L'autre swap de devises a une valeur nominale en cours de 14,3 millions \$ US (7,1 millions £) (17,0 millions \$ US (8,5 millions £) en 2014) et est amorti selon le calendrier de remboursement de la dette jusqu'en juin 2018.

Au cours de l'exercice 2013, la Société a conclu des swaps croisés capitalisés à l'échéance dans le cadre de son placement privé multitranches de décembre 2012, fixant de fait les intérêts en dollars américains à leur équivalent en dollars canadiens. La Société a désigné deux swaps croisés capitalisés à l'échéance \$ US/\$ CA comme des couvertures de flux de trésorerie dont la valeur nominale en cours s'établit respectivement à 127,0 millions \$ US (130,5 millions \$) (127,0 millions \$ US (130,5 millions \$) en 2014) et à 98,0 millions \$ US (100,7 millions \$) (98,0 millions \$ US (100,7 millions \$) en 2014), ce qui correspond aux deux tranches du placement privé jusqu'en décembre 2024 et décembre 2027, respectivement.

Les programmes de couverture de change de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance, conformément à l'objectif de fixation des taux de change des éléments couverts.

Analyse de sensibilité au risque de change

Le tableau suivant présente l'exposition de la Société au risque de change des instruments financiers et l'incidence avant impôt sur le résultat net et sur les autres éléments du résultat global d'une appréciation raisonnablement probable de 5 % des monnaies pertinentes par rapport au dollar canadien aux 31 mars. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées.

	\$ US		€		£	
	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Résultat net	Autres éléments du résultat global
2015	(2,4) \$	(22,1) \$	2,7 \$	(2,3) \$	0,9 \$	(1,0) \$
2014	(6,4) \$	(19,3) \$	3,4 \$	(2,0) \$	(0,1) \$	(0,2) \$

Un affaiblissement raisonnablement probable de 5 % des monnaies pertinentes par rapport au dollar canadien aurait eu l'effet contraire sur le résultat avant impôt et sur les autres éléments du résultat global.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de variation du taux d'intérêt de sa dette à long terme à taux variable et au risque de juste valeur sur sa dette à long terme à taux fixe. La Société gère essentiellement le risque de taux d'intérêt en fixant le taux de la dette à taux variable liée à certains projets en particulier afin de réduire la variation des flux de trésorerie. La Société a une dette à taux variable sous forme de sa facilité de crédit renouvelable non garantie et d'autres dettes à taux variable visant des actifs en particulier. La Société cherche à maintenir une combinaison appropriée de dettes à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés utilisés pour gérer l'exposition aux taux d'intérêt sont principalement des swaps de taux d'intérêt.

Pour atténuer ces risques, la Société avait, au 31 mars 2015, conclu quatre swaps de taux d'intérêt (six en 2014) avec cinq institutions financières, swaps dont les montants nominaux de référence totalisaient 29,6 millions \$ (36,0 millions \$ en 2014). Compte tenu de ces swaps, 88 % (84 % en 2014) de la dette à long terme portait intérêt à taux fixe au 31 mars 2015.

Les programmes de couverture de taux d'intérêt de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance afin d'assurer une gestion appariée des actifs et des passifs, conformément à l'objectif de réduction des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

À l'exercice 2015, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait donné lieu à une baisse de 1,3 million \$ (néant en 2014) du résultat net et à une hausse de 0,4 million \$ (néant en 2014) des autres éléments du résultat global de la Société, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. Une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait eu une incidence inverse sur le résultat net et les autres éléments du résultat global.

Couverture des coûts liés aux paiements fondés sur des actions

La Société a conclu des swaps sur actions avec trois importantes institutions financières canadiennes afin de réduire l'effet, sur ses résultats, des fluctuations du cours de ses actions visées par les DDVA, les DDVA-LT et les DNRC-LT. Aux termes de ce swap, la Société bénéficie de l'avantage économique que lui procurent les dividendes et de la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés aux institutions financières pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net des swaps sur actions annule en partie les fluctuations du cours des actions de la Société, fluctuations qui influent sur le coût des DDVA, des DDVA-LT et des DNRC-LT, et il est redéfini tous les trimestres. Au 31 mars 2015, les contrats de swap sur actions visaient 1 900 000 actions ordinaires (2 400 000 en 2014) de la Société.

Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

Au 31 mars 2015, la Société a désigné une partie des effets de premier rang qu'elle détient, dont la valeur totalisait 417,8 millions \$ US (417,8 millions \$ US en 2014), ainsi qu'une partie de ses obligations au titre des contrats de location-financement totalisant 14,2 millions \$ US (16,1 millions \$ US en 2014), comme couverture de ses investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les profits et les pertes liés à la conversion de la tranche désignée des effets de premier rang sont constatés dans les autres éléments du résultat global afin de compenser tout profit ou perte de change lié à la conversion des états financiers des établissements à l'étranger.

Lettres de crédit et garanties

Au 31 mars 2015, la Société avait en cours des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution de 218,8 millions \$ (191,4 millions \$ en 2014) qu'elle avait émises dans le cours normal de ses activités. Ces garanties sont émises principalement en vertu de la facilité de crédit à terme renouvelable, ainsi qu'aux termes des garanties-cautions de bonne fin consenties par Exportation et développement Canada (EDC) et d'autres facilités de crédit de soutien que diverses institutions financières ont accordées à la Société.

Les garanties de restitution d'acompte se rapportent à des paiements d'étape que les clients de la Société ont versés en fonction de l'avancement des travaux et sont réduites ou éliminées à la livraison du produit. Les cautions de bonne exécution sont liées à la finition du produit visé ou à l'achèvement de la prestation des services rendus par la Société, selon les exigences du client. Les garanties représentent de 10 % à 20 % du montant total prévu aux contrats. Le client dégage la Société de ses responsabilités en vertu de ces garanties à la signature d'une attestation d'achèvement des travaux. Les lettres de crédit relatives à l'obligation au titre de contrats de location simple procurent une garantie de remboursement au propriétaire participant à une opération de vente et de cession-bail et elles varient selon le calendrier des paiements du contrat de location.

	2015	2014
Garanties de restitution d'acompte	76,8 \$	40,6 \$
Cautions de bonne exécution	22,5	31,2
Obligation au titre de contrats de location simple	31,3	26,7
Obligations financières	82,5	81,9
Autres	5,7	11,0
	218,8 \$	191,4 \$

Opérations de cession-bail

À l'égard de certaines opérations de cession-bail, la Société a convenu de garantir la valeur résiduelle du matériel sous-jacent si celui-ci est retourné au locateur et que le produit net de sa vente éventuelle ne suffit pas à couvrir le montant garanti. Le montant maximal de ces garanties représente 14,5 millions \$ (14,5 millions \$ en 2014), dont une tranche de 9,6 millions \$ vient à échéance à l'exercice 2020 et une tranche de 4,9 millions \$, à l'exercice 2023. De ce total, un montant de 11,7 millions \$ (12,1 millions \$ en 2014) était inscrit à titre de profit différé au 31 mars 2015.

Indemnisations

Lorsque la Société vend des entreprises, elle conserve dans certains cas des obligations relatives à des risques connus et indemnise l'acheteur des réclamations futures sur certaines obligations inconnues existant avant la date de la vente, ou découlant de faits s'étant produits avant cette date, y compris les obligations au titre des impôts, les questions d'ordre juridique, les risques environnementaux, la responsabilité à l'égard des produits et autres. La durée des indemnisations est variable. Elle peut être de un an à deux ans pour certains types d'indemnisations, mais dans le cas d'indemnités fiscales, elle est, en général, de la durée prévue dans la loi de prescription du territoire dans lequel la vente a eu lieu. En matière de responsabilité environnementale, elle est généralement indéfinie. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations est soit limité par contrat à un montant défini, soit illimité. La Société estime que le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations, abstraction faite des charges qu'elle doit déjà payer, ne peut être déterminé pour l'instant, puisque tout montant futur dépend de la nature et de l'ampleur des réclamations ainsi que des défenses disponibles, qui ne peuvent être estimées. Toutefois, les coûts engagés dans le passé pour le règlement des réclamations liées à ces indemnisations ont été négligeables pour la situation financière, le résultat net et les flux de trésorerie consolidés de la Société.

NOTE 30 – SECTEURS OPÉRATIONNELS ET SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

La Société a choisi d'organiser ses secteurs opérationnels en fonction principalement des marchés de ses clients. Au 1^{er} avril 2014, la Société a modifié ses secteurs opérationnels (voir les notes 1 et 2). La Société gère ses activités au moyen de trois secteurs. Les secteurs opérationnels sont présentés de la même façon que dans les rapports internes fournis au chef des opérations qui prend les décisions.

Résultats par secteur

La mesure de rentabilité d'après laquelle la Société décide des ressources à affecter aux différents secteurs et juge des résultats obtenus est le résultat opérationnel (ci-après dénommé résultat opérationnel sectoriel). Les principes comptables suivis pour préparer l'information par secteur opérationnel sont les mêmes que ceux qui sont utilisés pour dresser les états financiers consolidés de la Société. La répartition des actifs utilisés en commun par les secteurs opérationnels et des coûts et des passifs qui leur sont communs (essentiellement des frais généraux) est faite au prorata de l'utilisation qui revient à chacun d'eux lorsqu'elle peut être déterminée et évaluée, à défaut de quoi la répartition est faite en proportion du coût des ventes de chaque secteur.

	Solutions de formation pour l'aviation civile		Défense et sécurité		Santé		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Produits des activités ordinaires externes	1 294,6 \$	1 176,7 \$	857,4 \$	822,0 \$	94,3 \$	79,2 \$	2 246,3 \$	2 077,9 \$
Dotation aux amortissements								
Immobilisations corporelles	93,5	85,6	11,9	10,9	2,7	2,3	108,1	98,8
Immobilisations incorporelles et autres actifs	26,6	24,9	43,8	31,5	10,6	9,4	81,0	65,8
Baisses de valeur (reprise des baisses de valeur) des créances clients – montant net (note 4)	1,5	1,2	2,3	2,9	0,1	(0,1)	3,9	4,0
Quote-part après impôt du résultat net des participations mises en équivalence	27,8	18,7	9,7	11,3	-	-	37,5	30,0
Résultat opérationnel sectoriel	210,5	179,8	115,6	107,8	6,7	1,7	332,8	289,3

Au cours de l'exercice 2015, une des coentreprises du secteur Solutions de formation pour l'aviation civile de la Société a comptabilisé un actif d'impôt différé à la suite de l'approbation par la Malaysian Investment Development Authority d'une déduction fiscale pour investissement. La quote-part de la Société de l'impôt sur le résultat différé s'est établie à 9,4 millions \$ et est prise en compte dans la quote-part après impôt du résultat net des participations mises en équivalence.

Les dépenses d'investissement en immobilisations qui prennent la forme d'ajouts aux actifs non courants (autres que les instruments financiers et les actifs d'impôt différé), par secteur, se présentent comme suit :

	2015	2014
Solutions de formation pour l'aviation civile	151,9 \$	168,7 \$
Défense et sécurité	49,3	42,3
Santé	7,3	11,4
Total des dépenses d'investissement en immobilisations	208,5 \$	222,4 \$

Actif et passif utilisés par secteur

La Société détermine les ressources à attribuer à chaque secteur d'après les actifs et les passifs qu'il utilise. Les actifs utilisés comprennent les créances clients, les contrats en cours, les stocks, les acomptes, les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, les participations mises en équivalence, les actifs financiers dérivés et les autres actifs. Les passifs utilisés comprennent les dettes fournisseurs et charges à payer, les provisions, les contrats en cours, les profits différés et autres passifs non courants ainsi que les passifs financiers dérivés.

Le tableau suivant présente le rapprochement de l'actif et du passif utilisés par secteur avec le total de l'actif et du passif :

	2015	2014
Actif utilisé		
Solutions de formation pour l'aviation civile	2 587,8 \$	2 364,3 \$
Défense et sécurité	1 079,3	988,2
Santé ¹⁾	250,1	272,4
Actifs détenus en vue de la vente (note 3)	61,2	-
Actif non inclus dans l'actif utilisé	678,5	611,8
Total de l'actif	4 656,9 \$	4 236,7 \$
Passif utilisé		
Solutions de formation pour l'aviation civile	603,6 \$	588,0 \$
Défense et sécurité	403,8	420,9
Santé ¹⁾	43,6	50,0
Passifs détenus en vue de la vente (note 3)	14,2	-
Passif non inclus dans le passif utilisé	1 927,8	1 695,6
Total du passif	2 993,0 \$	2 754,5 \$

¹⁾ Les chiffres de la période précédente tiennent compte d'actifs de 61,3 millions \$ et de passifs de 12,9 millions \$ liés à l'entreprise du secteur minier de la Société (voir les notes 1 et 2). Les montants ont été classés et présentés comme détenus en vue de la vente pour la période courante (voir la note 3).

Informations sur les produits et les services

Les produits des activités ordinaires tirés de clients externes de la Société pour ses produits et services se présentent comme suit :

	2015	2014
Produits des activités ordinaires		
Produits de simulation	1 064,7 \$	1 041,6 \$
Formation et services	1 181,6	1 036,3
	2 246,3 \$	2 077,9 \$

Information par zone géographique

La Société vend ses produits et ses services partout dans le monde. Les ventes sont réparties entre les pays en fonction de l'emplacement des clients. Les actifs non courants, à l'exception des instruments financiers et des actifs d'impôt différé, sont répartis entre les pays en fonction de l'emplacement des actifs.

	2015	2014
Produits des activités ordinaires tirés de clients externes		
Canada	167,3 \$	169,1 \$
États-Unis	753,6	663,8
Royaume-Uni	245,4	255,9
Allemagne	81,0	71,4
Autres pays d'Europe	361,2	370,7
Émirats arabes unis	71,8	67,5
Chine	123,8	139,2
Autres pays d'Asie	275,3	180,0
Australie	75,2	75,2
Autres pays	91,7	85,1
	2 246,3 \$	2 077,9 \$

	2015	2014
Actifs non courants autres que les instruments financiers et les actifs d'impôt différé		
Canada	852,4 \$	775,9 \$
États-Unis	872,3	715,9
Brésil	90,7	82,9
Royaume-Uni	292,6	335,6
Luxembourg	170,3	168,6
Pays-Bas	116,1	128,0
Autres pays d'Europe	261,8	300,7
Pays d'Asie	113,5	74,3
Autres pays	90,0	105,6
	2 859,7 \$	2 687,5 \$

NOTE 31 – RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les tableaux suivants présentent les participations qui, collectivement, ont une incidence significative sur les résultats ou l'actif de la Société :

Participations dans des filiales consolidées dans les états financiers de la Société :

Nom	Pays de constitution	Participation	Participation
		en % 2015	en % 2014
CAE (UK) PLC	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE (US) Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Aircrew Training Services PLC	Royaume-Uni	76,5 %	76,5 %
CAE Australia Pty Ltd.	Australie	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training Chile Limitada	Chili	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training Peru S.A.	Pérou	100,0 %	100,0 %
CAE Brunei Multi Purpose Training Centre Sdn Bhd	Brunei	60,0 %	60,0 %

Participations dans des filiales consolidées dans les états financiers de la Société (suite) :

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2015	Participation en % 2014
CAE Center Amsterdam B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Center Brussels N.V.	Belgique	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Copenhagen A/S	Danemark	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Hong Kong Limited	Hong Kong	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Oslo AS	Norvège	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Stockholm AB	Suède	100,0 %	100,0 %
CAE Civil Aviation Training Solutions Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Delaware Buyco Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Elektronik GmbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %
CAE Euroco S.à r.l.	Luxembourg	100,0 %	100,0 %
CAE Flight & Simulator Services Sdn. Bhd.	Malaisie	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Training Center Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	100,0 %	100,0 %
CAE Global Academy Évora, SA	Portugal	100,0 %	100,0 %
CAE Santé Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Healthcare, Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Holdings Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE India Private Limited	Inde	100,0 %	76,0 %
CAE Integrated Enterprise Solutions Australia Pty Ltd	Australie	100,0 %	100,0 %
CAE International Capital Management Hungary LLC	Hongrie	100,0 %	100,0 %
CAE International Holdings Limited	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Investments S.à r.l.	Luxembourg	100,0 %	100,0 %
CAE Luxembourg Acquisition S.à r.l.	Luxembourg	100,0 %	100,0 %
CAE Luxembourg Financing S.à r.l.	Luxembourg	100,0 %	100,0 %
CAE Management Luxembourg S.à r.l.	Luxembourg	100,0 %	100,0 %
CAE Middle East L. L. C.	Dubaï	49,0 %	49,0 %
CAE North East Training Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Oxford Aviation Academy Amsterdam B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Oxford Aviation Academy Phoenix Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Services Italia S.r.l.	Italie	100,0 %	100,0 %
CAE Servicios Globales de Instrucción de Vuelo (España), S.L.	Espagne	100,0 %	100,0 %
CAE Shanghai Company, Limited	Chine	100,0 %	100,0 %
CAE SimuFlite Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Simulation Technologies Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Simulator Services Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Singapore (S.E.A.) Pte Ltd.	Singapour	100,0 %	100,0 %
CAE South America Flight Training do Brasil Ltda.	Brésil	100,0 %	100,0 %
CAE STS Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE Training & Services Brussels NV	Belgique	100,0 %	100,0 %
CAE Training & Services UK Ltd.	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE Training Norway AS	Norvège	100,0 %	100,0 %
CAE USA Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Verwaltungsgesellschaft mbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %
Flight Simulator-Capital L.P.	Canada	100,0 %	100,0 %
GCAT Delaware LLC (USA)	États-Unis	100,0 %	100,0 %
Oxford Airline Training Center Inc	États-Unis	100,0 %	100,0 %
Oxford Aviation Academy (Oxford) Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation Engineering Services Ltd	Irlande	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation Limited	Irlande	100,0 %	100,0 %
Parc Interim Ltd.	Irlande	100,0 %	100,0 %
Presagis Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
Presagis Europe (S.A.)	France	100,0 %	100,0 %
Presagis USA Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
Servicios de Instrucción de Vuelo, S.L.	Espagne	80,0 %	80,0 %
SIV Ops Training, S.L.	Espagne	80,0 %	80,0 %

Participations dans des coentreprises mises en équivalence :

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2015	Participation en % 2014
Asian Aviation Centre of Excellence Sdn. Bhd.	Malaisie	50,0 %	50,0 %
Asian Aviation Centre of Excellence (Singapore) Pte. Ltd.	Singapour	50,0 %	50,0 %
Aviation Training Northeast Asia B.V.	Pays-Bas	50,0 %	-
CAE Flight and Simulator Services Korea, Ltd. ¹⁾	Corée	50,0 %	100,0 %
CAE Flight Training (India) Private Limited	Inde	50,0 %	50,0 %
CAE-Lider Training do Brasil Ltda.	Brésil	50,0 %	50,0 %
CAE Melbourne Flight Training Pty Ltd ²⁾	Australie	50,0 %	100,0 %
CAE Middle East Holding Limited	Émirats arabes unis	50,0 %	50,0 %
CAE Simulation Training Private Limited	Inde	25,0 %	25,0 %
China Southern West Australia Flying College Pty Ltd.	Australie	47,1 %	47,1 %
Embraer CAE Training Services (UK) Limited	Royaume-Uni	49,0 %	49,0 %
Embraer CAE Training Services, LLC	États-Unis	49,0 %	49,0 %
Emirates-CAE Flight Training LLC	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
Hatsoff Helicopter Training Private Limited	Inde	50,0 %	50,0 %
Helicopter Training Media International GmbH	Allemagne	50,0 %	50,0 %
HFTS Helicopter Flight Training Services GmbH	Allemagne	25,0 %	25,0 %
JAL CAE Flight Training Co. Ltd.	Japon	50,0 %	-
National Flying Training Institute Private Limited	Inde	51,0 %	51,0 %
Philippine Academy for Aviation Training, Inc.	Philippines	25,0 %	50,0 %
Rotorsim s.r.l.	Italie	50,0 %	50,0 %
Rotorsim USA LLC	États-Unis	50,0 %	50,0 %
Zhuhai Free Trade Zone Xiang Yi Aviation Technology Company Limited	Chine	49,0 %	49,0 %
Zhuhai Xiang Yi Aviation Technology Company Limited	Chine	49,0 %	49,0 %

¹⁾ CAE Flight and Simulator Services Korea, Ltd. est devenue une coentreprise le 31 mars 2015 (voir la note 21).

²⁾ CAE Melbourne Flight Training Pty Ltd, est devenue une coentreprise le 31 décembre 2014 (voir la note 21).

Pour l'exercice 2015, la quote-part non comptabilisée des pertes des coentreprises que la Société a cessé de constater lors de l'application de la méthode de la mise en équivalence s'est établie à 0,7 million \$ (1,6 million \$ en 2014). La quote-part non comptabilisée cumulative des pertes de ces entités totalisait 9,4 millions \$ au 31 mars 2015 (8,9 millions \$ en 2014). La quote-part non comptabilisée cumulative de la perte globale des coentreprises totalisait 11,9 millions \$ (11,0 millions \$ en 2014).

NOTE 32 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Le tableau suivant présente les soldes en cours de la Société auprès de ses coentreprises :

	2015	2014
Créances clients (note 4)	28,7 \$	30,1 \$
Contrats en cours : actifs	28,1	13,5
Autres actifs	29,2	30,6
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 9)	13,9	16,3
Contrats en cours : passifs	3,9	6,3

Les autres actifs comprennent une créance sur un contrat de location-financement de 17,0 millions \$ (16,9 millions \$ en 2014) échéant en octobre 2022 et portant intérêt au taux annuel de 5,14 %, des prêts de 5,7 millions \$ (8,4 millions \$ en 2014) échéant en septembre 2016 et en décembre 2017 et portant respectivement intérêt aux taux LIBOR à six mois majoré de 1 % et de 11 % par année, ainsi qu'une créance non courante de 6,5 millions \$ (5,3 millions \$ en 2014), sans modalité de remboursement. Aucune provision n'a été constituée à l'égard des montants à recevoir de parties liées aux 31 mars 2015 et 2014.

Le tableau suivant présente les transactions de la Société avec ses coentreprises :

	2015	2014
Produits des activités ordinaires	120,6 \$	101,0 \$
Achats	10,9	11,3
Autres produits	2,9	2,9

De plus, au cours de l'exercice 2015, des transactions s'élevant à 2,4 millions \$ (2,7 millions \$ en 2014) ont été faites aux prix normaux du marché avec une entreprise dont un membre du conseil d'administration de la Société est un dirigeant.

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé se compose des personnes ayant l'autorité et la responsabilité des principales décisions opérationnelles, financières et stratégiques de la Société, y compris certains cadres dirigeants. La rémunération du personnel de direction clé au titre des services de salariés est présentée ci-dessous :

	2015	2014
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	4,6 \$	3,8 \$
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies ¹⁾	1,5	1,6
Indemnités de cessation d'emploi	-	2,4
Paiements fondés sur des actions	4,6	6,4
	10,7 \$	14,2 \$

¹⁾ Comprennent les intérêts nets sur les obligations au titre des avantages du personnel.